

**AUX ANNONCEURS**

Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny.

Annoncez dans "LE PEUPLE", c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY RÉDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

**ABONNEMENTS**

CANADA, District,  
Un an: ..... \$1.00

CANADA, Hors-District,  
Un an: ..... \$1.50

ÉTATS-UNIS: ..... \$2.00

Vol XL — No 50

VENDREDI LE 26 SEPTEMBRE 1941

Ste-Marie, Beauce

**INSTALLATION DE M. L'ABBE D. MARANDA**  
**NOUVEAU CURE DE CAP ST-IGNACE**

L'installation du nouveau curé du Cap St-Ignace, M. l'abbé Damase Maranda, ci-devant curé de St-Pamphile, aura lieu mardi, le 30 septembre, à 3 hres. La cérémonie sera présidée par le vicaire forain, M. l'abbé Aug. Lessard, curé de Montmagny.

**FETE AU LIEUT.-COLONEL J.-P.-J. GODREAU**

Vendredi après-midi le 19 septembre, le lieutenant-colonel J.P.J. Godreau a fait ses adieux au personnel du camp de Montmagny qu'il quitte définitivement pour ne s'occuper, d'ici à la fin des hostilités que du recrutement. S'adressant à ses hommes, le lieutenant-colonel Godreau leur a demandé de porter à leur nouveau chef, le lieutenant-colonel Cortland Fages, le même respect dont ils l'avaient entouré lui-même. Après sa courte allocution, il présenta au lieutenant-colonel Fages chacun des officiers, sous-officiers et soldats du camp de Montmagny. Ces derniers ont offert à leur commandant sortant de charge une colonne de marbre surmontée d'un buste symbolique.

Le soir, eut lieu une séance récréative organisée par les Chevaliers de Colomb qui, du même coup fêtaient la promotion du lieutenant-colonel Godreau. Les membres du comité ont profité des militaires. Plusieurs personnes adressèrent la parole, notamment M. W. Berger chevalier, M. Cl. Rouleau, grand chevalier, M. Léon-K. Laflamme, député fédéral, le maire Tél. Coulombe, M. J.-H. Levasseur, député d'état, M. Ludger Faguy, président du Comité des Huttes de Guerre des Chevaliers de Colomb, et M. Théo Genest, publiciste du même comité. Tous s'accordèrent pour féliciter le lieutenant-colonel Godreau du bien qu'il avait semé au camp de Montmagny, lui témoignant leurs regrets de son départ et l'assurant de leur entière collaboration et de leurs vœux de succès dans sa tâche délicate.

Les discours furent suivis d'une soirée récréative dont les principaux artistes furent Mlle Mireille Tourville, les sœurs Adams, Mlle Mévis Savard, l'orchestre des Gais Lurons, ainsi que Miles Huguette Bégin et Kathline Mc Cabe.

**MORT TRAGIQUE DE M. MAURICE PROULX**  
**A ST-PIERRE**

Une famille en vue de la paroisse de Saint-Pierre, vient d'être plongée dans le deuil par la mort tragique de M. Maurice Proulx, fils de M. et Mme Alphonse Proulx, du rang Côteau nord. M. Proulx, âgé de 33 ans, a été tué instantanément par une camionnette conduite par M. Ovilva Simonneau, boulanger, de Montmagny. L'accident est survenu, dimanche soir, le 21 septembre, vers 11 hres, sur la route nationale, aux limites de la paroisse de St-Thomas. A l'enquête du coroner, présidée par M. le Dr Jos. Cloutier, du Cap St-Ignace, plusieurs témoins ont été entendus: entre autres le détective de la Sûreté provinciale qui a fait l'enquête policière, les témoins de l'accident et des parents de la victime, ainsi que le médecin qui constata sa mort; MM. Joseph Proulx, Jos. Roy et Julien Bouffard, compagnons de la victime, ainsi que MM. Fernand Moreau et A. Beaudoin, compagnons de Ovilva Simonneau, furent entendus à l'enquête. Le jury, qui se composait de MM. Wilfrid Leblanc, Hervé Vézina, Joseph Létourneau, Paul-Aimé St-Pierre, Gustave Boulanger et Maxime Mercier, a tenu M. Ovilva Simonneau, conducteur de la camionnette, responsable de l'accident. Les funérailles de la victime ont

**DECES DE M. G.-D. LACHAINE**  
**A L'HOTEL-DIEU**

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Geo.-D. Lachaine, décédé jeudi dernier, à l'âge de 83 ans. Le défunt a succombé à la maladie, à l'Hôtel-Dieu. Il était l'époux de dame Julie Vézina, qui lui survit. M. Lachaine était très connu et estimé à Québec où il s'est retiré après avoir consacré sa carrière à voyager pour le compte de diverses compagnies dans la région de bas du fleuve.

M. Lachaine était natif de l'île aux Grues. Après des études solides il entreprit une carrière commerciale. Il fut président du cercle des Voyageurs de Commerce, en 1917, et membre de plusieurs autres organisations.

Pour pleurer sa perte il laisse outre son épouse, trois fils et une fille. MM. Jean-Baptiste, François-Avri et Fénélon Lachaine, de Québec, et Mme A.-H. Beaubien (Isabelle) d'Ottawa, un petit-fils, Robert Lachaine, de Québec, ainsi que plusieurs petites-filles et une arrière-petite-fille, Françoise Beaudry, deux sœurs Mme Charles Painchaud et Mlle Edith Lachaine, de l'île-aux-Grues. Ses beaux-frères, M. Joseph Vézina, de Québec, Numa Vézina et Charles Painchaud, de l'île-aux-Grues, Adjudant et Joseph Vézina, de Montréal, C.-Achille Vézina de Québec, et Irénée Marquis, de Montmagny. Ses belles-sœurs, Mmes Alfred, Adjudant et Joseph Vézina, de Montréal, Mme Vve Joseph Vézina, de St-Flavien, et Mme Achille Vézina, de Québec, ses belles-filles, Mme J.-Bte Lachaine (Robertine Langlois), Mme F.-X. Lachaine (Marguerite Jacques), Mme F. Lachaine (Lucienne Barbeau) de Québec; son gendre, M. A.-H. Beaubien, d'Ottawa; ses neveux, M. P.-F. Lachaine, de Montréal et plusieurs neveux et arrière-neveux et nièces.

Les restes mortels ont été transportés à l'île-aux-Grues, lundi le 22 sept. où eurent lieu le service et la sépulture de M. Lachaine. Notre journal prie les membres de la famille Lachaine d'agréer l'expression de ses vives condoléances.

Comme on le sait déjà, les 4 et 5 octobre prochains se tiendra à St-Hyacinthe le 6e congrès annuel des Chambres de Jeunes de la Province. M. Adrien Potvin, commissaire français à la Commission du Service Civil à Ottawa, a bien voulu accepter de prononcer une conférence au banquet qui doit avoir lieu le samedi soir. Il a intitulé sa causerie: "LE SERVICE CIVIL ET LES NOTRES".

M. John Sheridan, président du Montreal Junior Board of Trade, prononcera également au cours de ce congrès une causerie sur la "BONNE ENTENTE". Le docteur Donat Voghel y parlera de "LA JEUNESSE ET SON ORIENTATION", tandis que M. Dostaler O'Leary a donné pour titre à sa causerie: "LES JEUNES DU QUÉBEC".

**Officiers de l'Association des Hebdomadaires C.-F.**



Directeurs que les Hebdomadaires viennent d'élire au cours de leur congrès annuel, tenu les 5-6-7 septembre, à Beauceville. De gauche à droite: MM. Jean Lafrenière, "Le Courrier de Sorel", directeur; Edouard Hains, "La Chronique de Magog", agent d'affaires; Gérard Poulin, "La Vallée de la Chaudière", directeur; Harry Bernard, "Le Courrier de St-Hyacinthe", directeur; Albert Wallot, "Le Progrès de Valleyfield", deuxième vice-président; L.-O. Perrier, "Le Canada Français de St-Jean", président; Lionel Bertrand, "La Voix des Mille-Iles", député de Terrebonne à Ottawa, premier vice-président; Alphonse Paré, "Le Saint-Laurent de la Rivière-du-Loup", directeur; Raymond Douville, "Le Bien Public" des Trois-Rivières, secrétaire; Gérard Veilleux, "La Parole", Drummondville, à l'arrière.



M. Jean-Paul Forest, chef du secrétariat de la Fédération des Chambres de commerce des Jeunes de la province de Québec dont le congrès annuel se tiendra à St-Hyacinthe les 4 et 5 octobre prochains.

REC ET LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

Le secrétariat général nous avise qu'à date, les Chambres de Valleyfield, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, LaSarre, Hull, l'Épiphanie, St-Jean, Shawinigan, Montréal, Amos, Québec, Rouyn, le Montreal Junior Board of Trade, Joliette, Rimouski, Farnham et Sherbrooke ont fait part de leur intention d'envoyer de nombreux délégués et d'y présenter une résolution.

**CAP SAINT-IGNACE**

M. et Mme H. Bishop, de Québec, et leur garçonnet, Henry, étaient chez M. Camille Couillard, pilote, dimanche.

M. Hilaire Couillard, de Québec, était chez des amis récemment.

Mlle Thérèse Ladouceur, de Granby, est venue visiter des parents.

Mme Georges Racine, de Montréal, a passé une quinzaine chez sa cousine, Mme Octave Bris et autres parents.

Mlle Edméa Cloutier, organiste, de Saint-Eugène est venue rendre visite à sa cousine Mme Léonard Guimond.

Le 19 sept. est décédé à l'âge de 59 ans, M. Servule St-Pierre. Ses funérailles eurent lieu le 22.

—A Valleyfield est décédé à l'âge de 35 ans, M. Raoul Lebel fils de M. Zéphir Lebel.

Le défunt demeurait autrefois en notre paroisse.

—M. et Mme Joseph Guimond et leurs enfants sont retournés à Jewett-City, après quelque temps passé chez leurs parents M. et Mme Ferdinand Guimond.

Service Anniversaire

Le 27 sept. a été chanté le service anniversaire de Mme Napoléon Guimond, née Antoinette Fortin.

**CHRC AURA ENCORE D'AUTRES AMELIORATIONS**

Le changement à 800 kilocycles améliore grandement le rendement du poste de Québec malgré que l'installation des appareils de 1,000 watts ne soit pas encore terminée.

Depuis deux heures de l'après-midi dimanche, le 21 septembre, les radiophiles de toute la région peuvent entendre avec beaucoup de facilité, le poste de Québec, CHRC.

En effet, une amélioration énorme s'est produite par le fait que CHRC a changé sa fréquence ou longueur d'onde, dit de 1400 kilocycles, à 800 kilocycles. Nous en avons eu des nouvelles un peu partout.

Pourtant, ce ne sont pas là toutes les améliorations que CHRC va apporter pour rendre encore meilleurs, son service et son rendement dans la région de Québec.

En effet, on sait que, après des années d'instances et de démarches, CHRC a enfin obtenu la permission d'augmenter son pouvoir de cent à mille watts, ce qui lui permettra de servir encore mieux et plus intensivement, toute la région de Québec.

CHRC irradiera dorénavant sur la présente fréquence de 800 kilocycles, ce qui est déjà une grande amélioration, mais ce sera-ce quand cette fréquence sera servie par des appareils de 1,000 watts, au lieu de faibles amplificateurs?

Voilà pour les radiophiles, une excellente nouvelle parce qu'elle promet qu'il y aura encore une autre amélioration plus grande que celle qui vient de se faire et qui pourtant est déjà appréciable.

est situé à 25 est, rue St-Jacques, Montréal tandis que les quartiers généraux sont établis à 84, rue St-Simon, St-Hyacinthe.

## CHEZ NOUS

### Les Cloches Paroissiales

**24 août 1734**

Bénédiction d'une cloche pesant 210 livres, don de M. Yves Arguin, marchand de Québec, et de son épouse, Dame Geneviève Côté.

La cloche qui avait été donnée "toute grée" fut nommée Geneviève. Elle avait été offerte à la condition d'une messe annuelle à perpétuité, qu'on dit encore de nos jours aux intentions des bienfaiteurs. L'acte de donation reçu par le notaire Abel Michon, indiquait que cette messe, serait acquittée par les curés, le samedi, veille du dimanche de Quasimodo, et prononcée la dernière fête de Pâques, le tout pour le bon plaisir et agrément de Mgr l'évêque.

Acceptée par M. Formel, prêtre chanoine de la cathédrale de Québec, et desservant de St-Thomas; la donation avait été agréée par MM. Jacques Couillard Després et Augustin Valcourt, marguillier en exercice, Louis Couillard, seigneur de la Rivière du Sud, et par plusieurs autres notables.

**13 juin 1861**

Une cérémonie imposante marqua la bénédiction des trois nouvelles cloches paroissiales. Elle fut présidée par le grand-vicaire Chs-Félix Cazeau.

Ces cloches eurent pour parrains et marraines: M. Louis Fournier, écuyer, et Mme Louis Bélanger, M. Louis Nicole et Mme Stanislas Vallée, M. Paul Bélanger et Mme Joseph Laberge.

Un clergé nombreux assistait à la solennité. Outre M. l'abbé Jean-Louis Beaubien, curé, on remarquait au chœur MM. les abbés F. X. Delage, curé de l'Islet, Jos Laberge, curé de l'ancienne Lorette, David-H. Tétu, curé de St-Roch des Aulnaies, Zéphirin Sirois, curé du Cap St-Ignace, Ls-Léon Bélie, curé de St-François, Frs Morin, curé de St-Pierre, Narc. Beaudoin, curé de St-Raphael Célestin Gauvreau, vic-gén., J. B. Côté, Frs. Pilote, Ls. Parent, Stanislas Vallée et J. Léandre Hamelin.

Le sermon de circonstance avait été fait par M. le curé Frs-Xav. Delage, de l'Islet.

**18 octobre 1891.**

S. E. le cardinal E.-A. Taschereau, archevêque de Québec, procédait à une nouvelle bénédiction de cloches, celles d'aujourd'hui. La première porte le nom de Marie (2247 lbs), la deuxième, Joseph (1207 lbs), la troisième, Flavie (933lbs); la quatrième, Thomas (840 lbs).

Leur berceau fut joliment entouré. Les parrains et marraines choisis dans toutes les classes de la société, firent les choses royalement. Ce furent: Son Honneur le juge Cy. Pelletier et Mme Pelletier, M. Ph.-Aug. Choquette, M.P., et Mme Choquette (Marie Bender), M. Nazaire Bernatchez, M.P. et Mme Jos. Marmette (Emilie Ansbrow), M. Louis-H. Blais, avocat, et Mme Blais, M. Albert Bender avocat, et Mme Bender, MM. et Mmes Louis-Jean Thibault, Amable Bélanger, Louis Gaudreau, Jacques Collin, Jacques Proulx, Etienne C. Lislis, Louis Fournier, Mathias C. Lislis (Lud. Morin), Norbert Bouchard, J.-Bte Morin, Edouard Rochefort, Nap. Poirier, Xavier Dominique, Joseph Fournier, M. François Boulet et Mme Maxime Dubé, M. Louis Bélanger et Mme J.-Bte Côté.

L'acte de baptême signé par les parrains et marraines porte encore de belles signatures: A. E. Cardinal Taschereau, arch. de Québec, Léon Rousseau, ptre-curé, Jos. N. Sirois, curé du Cap St-Ignace, Théodule Delagrave, curé de St-Pierre, Ls-Ad. Paquet, et Achille Fiset, tous deux du séminaire de Québec, Jos. O. Langlois, ptre vic, à Montminy, Louis Dion, vic, à l'île-aux-Grues, Dr Jos. Marmette, coroneur, et quelques autres.

**ERECTION DU CHEMIN DE LA CROIX**  
**29 octobre 1893**

Les magnifiques tableaux du Chemin de la Croix qui orne notre église paroissiale, favorise notre piété fait l'admiration des visiteurs est un don précieux de Mlle Adèle Taché, fille de Sir Etienne-Paschal Taché, l'une des gloires de notre paroisse.

Le chemin de la Croix fut solennellement béni par M. l'abbé E. Dionne qui dressa ainsi l'acte d'érection:

"Le 29 octobre 1893, nous prêtre soussigné, professeur au Collège de Ste-Anne de la Pocatière, avons à la prière de M. Léon Rousseau, curé de cette paroisse, en conséquence de l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, en date du 16 du courant, érigé solennellement dans l'église de cette paroisse, un nouveau chemin de Croix en présence des soussignés et d'une grande multitude de fidèles de cette paroisse."

(Signé) Y. Caisse, S.J., B. Leclerc, ptre vic., F. X. Garneau, ptre, Joseph Nicole, Noël Casault, Louis Bélanger, Georges St-Aubin, E. Dionne, ptre.

**Au couvent: 29 octobre 1905**  
**Erection d'un chemin de la Croix.**

Le dimanche, 29 octobre 1905, à 3 hres de l'après-midi, avait lieu au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, la bénédiction et l'installation d'un nouveau chemin de la Croix, pour la chapelle, si belle et si fraîche. La cérémonie a été présidée par M. l'abbé Eloi Laliberté, ancien vicaire à Montmagny assistant aumônier des SS. de la Charité à Québec.

Avant de commencer la cérémonie M. l'abbé Laliberté donne un magnifique sermon sur l'origine de la dévotion au Chemin de la Croix et sur ses grands avantages.

M. le curé V. O. Marois et ses vicaires, ainsi que M. l'abbé Ed. F. Casault, assistaient à l'éminente cérémonie. La chapelle était remplie. On y voyait surtout les personnes généreuses amies et bienfaitrices du couvent.

Le chemin de la Croix est dû aux larges offrandes de MM. les abbés V. O. Marois et Eloi Laliberté, de MM. T. Beaumont, J. Casault, le Docteur Drainville, M. E. Dussault, Adéard Nicole, E. Picard, des Troismaisons, Alphonse Caron, Louis Nicole, Dr. J. G. Paradis, Evariste Paquet, Herm. Boulanger, Célestin Bouchard, inspecteur d'écoles, Elz. Boulanger, Ad. Dumas A. J. C. Beaubien N.P., Léandre Tremblay, A. Paradis, Mmes Edouard Lesperance et P. C. Talbot, Miles Aglaé Talbot, Emma Proulx, C. Gendron et Antonia Dussault.

La supérieure du Couvent à cette époque était la Révérende Sr Saint-Gustave.

### RETRAITES FERMEES

Les dames et les jeunes filles sont invitées à prendre part aux prochaines retraites fermées qui seront données à la Maison Marie Réparatrice 865, St-Charles, Trois-Rivières: du 18 au 21 septembre pour les jeunes filles; du 22 au 25 septembre pour les dames; du 26 au 29 septembre pour les jeunes filles et du 30 septembre au 3 octobre, pour les dames.

Le Comité Protecteur des Guides organise, du 16 au 19 octobre une retraite fermée spécialement pour

les amies des "GUIDES CATHOLIQUES" de toute la région et les Jcistes auront leur retraite spécialisée du 24 au 2 octobre. Les Jcistes de toute la région auront la leur du 4 au 7 novembre.

Toutes celles qui n'ont pas encore fait cette année leur retraite fermée sont priées de s'inscrire sans retard pour la retraite qui leur convient. Toutes ces retraites sont organisées en vue d'obtenir la paix dans le monde. Pourrait-on mieux faire pour y arriver que de rapprocher chaque individu du Dieu de Paix?

### ENEZ RENCONTRER HITLER...

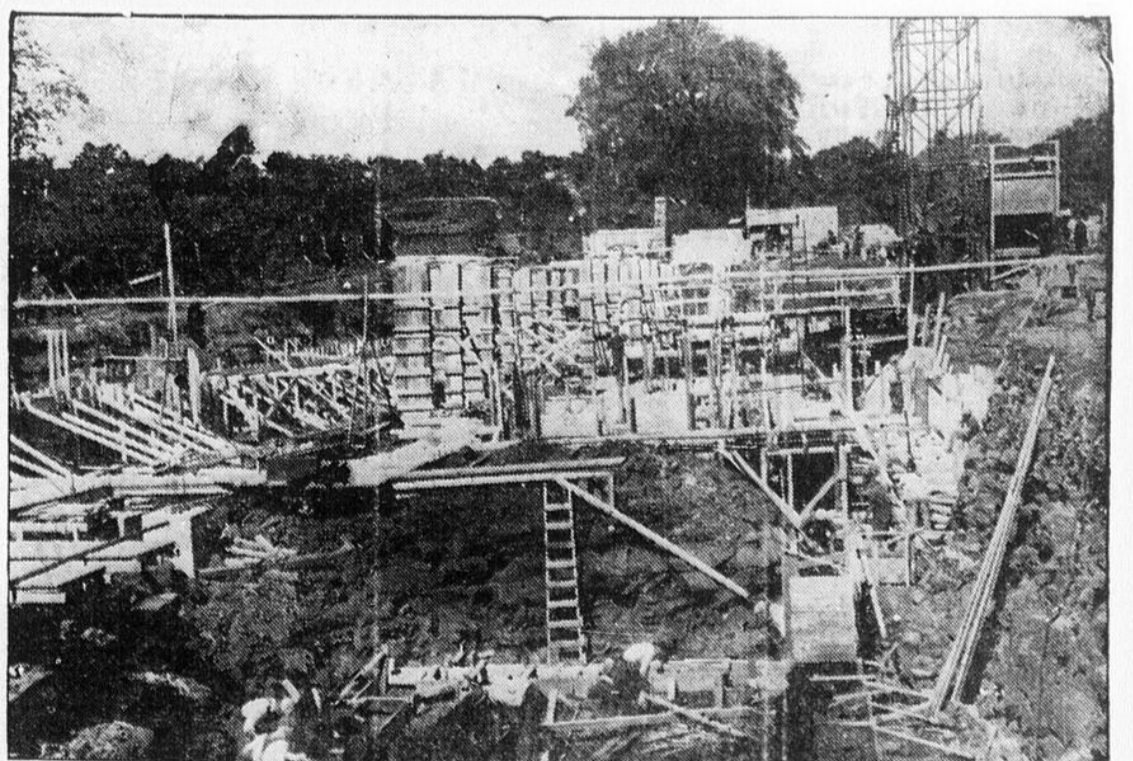
A la salle de l'Hôtel-de-Ville de Montmagny

**Lundi le 29 septembre 1941, à 8.30 P.M.**  
(heure avancée)

TOMMY BURNS et sa troupe vous présentent quelques extraits du grand discours d'Hitler à Munich....

Retenez immédiatement vos billets chez Mlle Vézina.

Sièges réservés: \$0.55  
Admission: ..... 0.40



On a commencé de gigantesques travaux à l'Hôtel-Dieu. On construit un pavillon de luxe, de neuf étages, ultra-moderne, au coût de \$800,000. Ce pavillon, une fois terminé, sera unique en son genre en Amérique.

# "LE PEUPLE"

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY  
publié par  
La Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny.  
Le vendredi de chaque semaine.  
Toute communication concernant "Le Peuple"  
doit être adressée à :

"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,  
Montmagny, P. Q.  
ABONNEMENT  
CANADA — District, 1 an — \$1.00  
CANADA — Hors district, 1 an — \$1.50  
ETATS-UNIS — 1 an — \$2.00

## Le chef de l'Union Nationale et ses lieutenants visitent les sept comtés du bas du fleuve

Les organisateurs de l'Union Nationale pour les paroisses des sept comtés du bas du fleuve se réunissent à St-Pascal de Kamouraska, mercredi. — Séance d'étude dans l'après-midi. — L'hon. M. Maurice Duplessis se rend le soir et leur adresse la parole. — Motion de confiance au chef et à l'organisateur, M. J.-D. Bégin, député de Dorchester. — Les anciens députés, dont l'hon. M. Joseph Bilodeau, adressent la parole.

La contribution de l'hon. Maurice Duplessis à l'effort de guerre et à la protection du Canada tout entier a été soulignée hier soir, par les délégués des paroisses de sept comtés du Bas du Fleuve, réunis à Saint-Pascal, comté de Kamouraska, pour la seconde journée d'étude des sciences politiques organisée par l'Union Nationale, sous la direction de M. J.-D. Bégin, député de Dorchester et organisateur en chef du parti provincial de la région.

Le chef de l'opposition provinciale se rendit rencontrer ses chefs de file et passa toute la soirée avec eux à discuter familièrement des problèmes de l'heure. Il fut présenté à chacun des 260 délégués personnellement.

Au cours d'une discussion, un des assistants rappela que c'est M. Duplessis, alors premier ministre, qui empêcha la vente de l'île d'Anticosti à un syndicat représentant des intérêts allemands. Justement en invoquant l'argument qu'il y avait danger de permettre ainsi l'établissement d'une base militaire qui compromettrait la sécurité du pays. Plusieurs ridiculisèrent sa prétention, dans le temps, affirma M. J.-Maurice Foisly, de Rivière du Loup, mais les événements ont démontré, depuis, que là comme ailleurs, il avait vu juste et loin.

C'est M. Foisly qui proposa la

résolution de félicitation au chef de l'Union Nationale, pour ce geste sage. Elle fut adoptée à l'unanimité, ainsi qu'une autre suggérée par M. J.-Emile Leclerc, de Bellechasse, pour remercier M. Duplessis d'avoir choisi M. J.-D. Bégin comme organisateur en chef.

La réunion fut tenue dans la salle paroissiale de Saint-Pascal et attira des délégués de toutes les sections de la région, certains couvrant une distance de 150 milles pour s'y rendre. On remarquait la présence de tous les candidats de l'Union Nationale.

Voici le texte des résolutions adoptées :

Proposé par M. J.-Maurice Foisly, et adopté à l'unanimité :

"Que nous, les représentants de sept comtés du Bas du Fleuve, réunis pour une journée d'études à Saint-Pascal de Kamouraska, profitons de la circonstance pour manifester notre attachement aux idées si brillamment défendues par l'hon. Maurice Duplessis, depuis qu'il est à la tête de l'Union Nationale, ainsi que notre entière soumission à sa direction sage et éclairée qui a si largement profité non seulement à la province de Québec mais à tout le Canada.

"Dans les heures troublées que nous traversons, il nous plaît particulièrement de souligner que c'est M. Duplessis qui empêcha, alors

qu'il était premier ministre, la vente de l'île d'Anticosti à un syndicat allemand. Notre chef dénonça les dangers d'une pareille transaction en rappelant l'importance stratégique de cette forteresse avancée. Les événements mondiaux ont démontré, depuis qu'ils avaient vu juste et que sa vision politique prévit un désastre dont on ne peut songer aux conséquences sans frémir. Les Allemands auraient été solidement installés à nos portes.

"Nous sommes fiers d'exprimer à M. Duplessis notre gratitude pour son dévouement et nos félicitations pour sa clairvoyance et son courage."

Il est proposé par M. J.-Emile Leclerc, et secondé à l'unanimité :

"Que nous, les représentants des comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Temiscouata, Rivière du Loup, Kamouraska et Rimouski préférons nos plus chaudes félicitations à notre chef, l'hon. Maurice Duplessis, pour avoir choisi M. J.-D. Bégin, député de Dorchester, comme organisateur en chef de l'Union Nationale.

"Cette nomination, heureuse à tous les points de vue, aura les plus désirables conséquences, car déjà les activités fécondes de M. Bégin apportent un regain d'enthousiasme extraordinaire parmi les amis du parti."

### Un Comité provincial du Timbre de Noël

Unissant ses efforts à ceux de l'Association canadienne antituberculeuse et des ligues locales le comité provincial de défense contre la tuberculose va mettre tout en oeuvre pour que la prochaine campagne du Timbre de Noël remporte un succès sans précédent.

En 1940, la recette du Timbre de Noël, au Canada, s'est élevée à \$227,000, soit 37% de plus qu'en 1939, la dernière année record. Et, dans la province de Québec, recette totale de \$35,857.50, augmentation de 14% sur 1929 et de 28% sur 1939. Est-ce suffisant dans notre cas?

Il ne faut jamais oublier, en effet, que Québec, avec 28.4% de la population canadienne, enregistre

44.8% du total des décès par tuberculose (chiffres de 1939). Lorsqu'il s'agit de recueillir des fonds pour combattre ce fléau, nous ne pouvons plus nous contenter décemment d'une quote-part de 15% (\$35,000 par rapport à \$227,000). Si nous ne sommes pas assez riches pour rencontrer la totalité de nos obligations (44.8% des décès commanderait 44.8% de la recette du Timbre ou approximativement \$100,000), nous devrions au moins souscrire 28% de cette même recette, en proportion de notre population, c'est à dire \$65,000.

Ce principe admis, on comprend que l'Association canadienne antituberculeuse ait recommandé à toutes les ligues locales, réunies à Montréal le 28 juin, d'augmenter leurs listes postales, pour que les lettres contenant des timbres attei-

gnent au moins 10% de la population. Et que la même association ait accepté avec enthousiasme l'offre du comité provincial de défense contre la tuberculose d'entrer dans la mêlée, pour coordonner le travail des comités existants et créer de nouveaux organismes. A cette même assemblée, était lancé le projet de former un comité provincial du Timbre de Noël qui, sans priver les ligues de leur autonomie, permettrait à celles-ci d'augmenter leur rendement.

Le comité provincial du Timbre de Noël sera bientôt à l'oeuvre et nous espérons pouvoir faire connaître, d'ici à la fin du mois, les noms des citoyens influents qui le dirigeront. La plupart des comités locaux se sont déjà ralliés à un tel plan, tout le monde comprenant que la province a besoin de plus de lits de

sanatorium, que les dispensaires doivent être mieux outillés, qu'il faut que les colonies de vacances soient plus nombreuses et reçoivent plus d'enfants.

Réuni à Montréal samedi le 6 septembre, le comité provincial de défense contre la tuberculose a ratifié le travail déjà accompli en ce sens et autorisé un sous-comité, composé des docteurs J.-A. Jarry, G. J. Wherrett, H. Burke et Georges Grégoire ainsi que de M. J.-W. Turgeon, son publiciste, à procéder plus avant. Trois nouveaux comités du Timbre de Noël, peut-être cinq, seront constitués cette année, et les anciens, au nombre de seize, viseront à augmenter, même à doubler leur objectif.

Le comité provincial de défense contre la tuberculose, à cette même séance, a étudié une foule de problèmes: besoin de lits pour tuberculeux dans certaines régions de la province, particulièrement à Montréal, travail par les dispensaires, application de la loi qui exige l'examen pulmonaire des instituteurs, etc.

Une vacance a aussi été remplie, M. le Dr J.-A. Couillard, aviseur technique du ministère de la Santé et surintendant du sanatorium de Mont-Joli, remplaçant M. le Dr Joannette. M. le Dr Couillard est un pionnier de la lutte antituberculeuse dans la province. Gradué de Mc Gill, ancien directeur du sanatorium du



Les journaux vous montrent toujours le visage des personnages. Voici enfin une nuque, celle de M. Maurice Desjardins, auteur d'un recueil de contes humoristiques intitulé "Le Party chez Piperleau". Les Editions Bernard Valiquette publieront bientôt ce livre extraordinaire illustré de photos originales et amusantes.

Lac Edouard, il est l'un des rares Canadiens-français qui aient été appelés à la présidence de l'Association canadienne antituberculeuse, les deux autres étant feu le Dr Arthur Rousseau et le Dr J.-A. Jarry, président actuel du comité provincial de défense contre la tuberculose. Le comité trouvera en la personne du Dr Couillard, dont la nomination a été proposée par le Dr Roland Desmeules, secondé par le Dr Adélaïde Groulx, et unanimement adoptée, un de ses plus précieux auxiliaires. (Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose)

### LISEZ NOTRE JOURNAL

"LE PEUPLE" est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:  
Canada, District, 1 an \$1.00  
Can. Hors Dist. 1 an 1.50  
Etats-Unis, 1 an 2.00  
Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 42 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1942 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli. Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q. Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

GEORGES HEBERT  
Notaire  
Commissaire de la Cour Supérieure  
Placements d'argent sur hypothèques ou débetures  
Assurances: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Autos.  
64, rue du Dépôt — Montmagny

Pour vos IMPRESSIONS  
De toutes sortes...  
Adressez-vous à:  
L'IMPRIMERIE DE MONTMAGNY,  
J.-N.-A. BECHARD, Prop.  
55, St-Jean-Baptiste, — MONTMAGNY.  
Attention spéciale aux commandes par la maille.  
16-JNO.

CARTES PROFESSIONNELLES  
— ET D'AFFAIRES —  
BOULANGER & FORTIER C.A.  
Comptables Agréés  
Chartered Accountants  
et  
Syndic Licencié  
—OO—  
Maurice Boulanger, C.A., B.A.,  
Syndic Licencié  
Guy Fortier, C.A., B.A.,  
L. S. C.  
71, rue St-Pierre, QUEBEC Tél.: 3-3849

CHARTRE, SAMSON & CIE  
Comptables Agréés  
Chartered Accountants  
Successeurs de  
LaRUE & TRUDEL  
et de  
SAMSON, KNIGHT & CIE  
Maurice Chartré, C.A.  
Jacques LaRue, C.A.  
Jean-Paul Gauthier, C.A.  
Léon Côté, C.A.  
Paul-Emile Brunet, C.A.  
Lionel Roussin, C.A.  
G.-Frank Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A.  
Albert Garneau, C.A.  
Jean Lacroix C.A.  
MONTREAL — QUEBEC — ROUYN

philippe rousseau  
avocat  
montmagny  
rue de la gare — tel: no 5

Dr Clément ROULEAU  
Médecin-Vétérinaire  
Pratique générale de médecine et de chirurgie vétérinaire.  
Rue St-Jean Baptiste  
MONTMAGNY  
Tél.: No. 58

LORENZO TETU  
Comptable-Vérificateur  
Liquidateur de Faillite  
Syndic Autorisé  
Bureau: 81 r. St-Pierre  
QUEBEC

A. CHOUINARD, C. R.  
Avocat  
Tel.: 48  
25, rue de la Gare,  
Montmagny.

RENE PARE  
B. A. L. L. L.  
AVOCAT  
34 rue de la Gare, Montmagny

JOS. A. TREMBLAY  
B. A. L. L. L.  
NOTAIRE  
Rue St-Louis, Montmagny  
Tél.: No 3

RAYON X  
Dr Jean-Luc Lavallée  
Chirurgien-Dentiste  
44, St-Jean Baptiste,  
MONTMAGNY  
Tél. 53 — Anesthésie au Gaz

DR. J. R. BARIL  
Chirurgien-Dentiste  
49, rue Saint-Jean-Baptiste,  
MONTMAGNY.  
Tél. 46.

LISEZ  
NOTRE JOURNAL  
Il vous apporte chaque semaine les nouvelles de votre ville, de votre district et d'ailleurs.  
FORD HOTELS  
Moderne à l'épreuve du feu.  
Location très favorable  
\$1.50 à \$2.50  
Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos.  
Et aussi autres Hôtels à  
TORONTO-MONTREAL

Boissons de choix!  
La Bière et le Porter  
CHAMPLAIN  
SONT FABRIQUES PAR LA SEULE BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANCAISE  
Donnez-leur votre préférence  
EN VENTE A QUEBEC, MONTREAL ET DANS TOUTE LA PROVINCE.

FOURRURES  
THIBAULT  
Toujours en mains les dernières créations en fourrures, tel que: Manteaux, garnitures et parures de cou.  
Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refaction ou teinture.  
TOUT TRAVAIL GARANTI EXPERIENCE DE 20 ANS — CHEZ —  
L.-P. THIBAULT, Enr.  
282, St-Jean, - Québec

CHEMIN DE FER NATIONAL  
NOUVEL HORAIRES EN VIGUEUR DEPUIS LE 27 AVRIL 1941  
MONTMAGNY, P. Qué.  
Convois allant à l'Ouest  
No. 3 Océan Limité tous les jours ..... 2.08 a.m.  
No. 1 Express maritime, tous les jours ..... 11.56 a.m.  
No. 31, local tous les jours dimanche excepté ..... 5.06 p.m.  
Allant à l'Est  
No. 32 local tous les jours dimanche excepté ..... 10.04 a.m.  
No. 2 Express maritime, tous les jours ..... 6.30 p.m.  
No. 4 Océan Limité, tous les jours ..... 1.44 a.m.

Liste de prix de l'Exposition de Montmagny

(Si des exposants constatent des erreurs, ils sont priés d'avertir, avant le 15 octobre 1941, le secrétaire de la Société d'Agriculture).

Table listing various agricultural products and their prices, including sections for Chevaux Percherons, Juments nées en 1937 et avant, and Chevaux Belges.

Table listing various agricultural products and their prices, including sections for Pouliniers et Pouliches de l'année, Juments nées en 1937 et avant, and Chevaux Croisés.

Table listing various agricultural products and their prices, including sections for Chevaux Belges, Juments nées en 1937 et avant, and Chevaux Croisés.

ÉVITE DES HEURES DE Dur Labeur

UNE solution\* de Lessive Gillett Pure en Flocons peut simplifier vos travaux de ménages de multiples façons. Elle dégage les renvois d'eau obstrués, nettoie aisément les ustensiles et évite le frottage parce qu'elle s'attaque directement à la saleté et la fait vite disparaître. Gardez-en toujours à la maison.



\*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Large table listing various agricultural products and their prices, including sections for Chevaux Croisés, Juments nées en 1937 et avant, and Chevaux Croisés.

DERNIER APPEL avant le 30 SEPTEMBRE

pour payer votre Impôt sur le revenu 1941

sur le plan mensuel du gouvernement Vous devez commencer immédiatement

Mardi prochain sera le dernier jour qui restera pour avoir l'opportunité de payer vos impôts sur le plan mensuel du Gouvernement.

Ce plan vous permet de payer votre impôt en 12 paiements sans intérêt, au lieu d'un paiement entier en mars 1942.

VOICI COMMENT OBTENIR LE BÉNÉFICE DU PRIVILEGE DES PAIEMENTS MENSUELS

Il suffit de diviser par douze le total de votre impôt sur le revenu de 1941. C'est le montant qui doit être payé au Receveur Général ce mois-ci — septembre 1941. Vous payez ensuite le même montant à la fin de chaque mois pour le reste de 1941.

Se rendant compte des nombreuses demandes faites à la population du Canada comme résultat de la guerre, le Gouvernement présente le système ci-dessus comme étant la méthode la plus raisonnable et la plus commode de rencontrer vos obligations d'impôt sur le revenu.

Le Commissaire de l'Impôt sur le Revenu: C.-W. GIBSON



Le Commissaire de l'Impôt sur le Revenu: C.-F. ELLIOT



Pour la pièce la plus froide de la maison

L'appareil pratique, économique et tout désigné pour réchauffer au besoin, dans quelques minutes, n'importe quelle pièce de la maison, c'est une chauffe-électrique.

Prenez vos précautions pour les journées froides de l'automne. Procurez-vous immédiatement une chauffe-électrique.

LA COMPAGNIE QUEBEC POWER L'économie et l'efficacité de nos services les rendent de plus en plus populaires.

**LE GENIÈVRE À DOUBLE ACTION**

le Gin de **KUYPER**

La véritable saveur de Hollande fait du de Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES, \$1.05  
26 ONCES, \$2.40  
40 ONCES, \$3.45

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

# LE COIN du Cultivateur

## Les tribunes libres sont ici les bienvenues

Les lecteurs de la page agricole de notre journal remarqueront aujourd'hui que nous publions deux tribunes libres écrites par des cultivateurs.

Pour plusieurs, anciens lecteurs du Bulletin des Agriculteurs, de 1921 à 1934, ceci rappellera d'agréables souvenirs. M. Joseph Dufresne a été tout ce temps là un correspondant en tribune libre, et M. Ernest Benoit, bien connu ici, mais plus jeune, a commencé plus tard à écrire sur les différentes questions agricoles.

Je ne sais pas si les autres cultivateurs y étaient aussi intéressés que moi-même, mais je n'hésite pas à dire que les tribunes libres étaient ce qui m'intéressait le plus. Ça me donnait de l'espoir et du courage de constater que des cultivateurs étaient capables d'avoir de bonnes idées sur nos problèmes et de les exprimer. De plus, lors des premiers congrès de l'U.C.C., il m'était bien agréable de faire connaissance avec ceux dont j'avais lu les tribunes libres dans Le Bulletin des Agriculteurs, et m'était ensuite toujours agréable de les revoir.

Ceux qui n'aiment pas la classe agricole, avec ceux qui voudraient toujours la garder en servitude diront peut-être qu'il y avait alors des correspondances qui ne valaient pas cher, qu'il s'exprimait souvent des idées très discutables pour le moins, j'admets cela, mais parce qu'il y avait des mauvaises herbes dans un champs ce ne serait pas une raison pour ne pas l'ensemencer. Il faut simplement en faire ensuite le criblage.

Je rêve souvent d'un journal qui accorderait une dizaine de dollars par semaine aux trois meilleures tribunes libres agricoles qui lui seraient envoyées pour publication. Dix dollars seraient bien peu pour tout l'intérêt que cela apporterait à ce journal, et cela en ferait le journal le plus agricole que nous puissions avoir.

Ceci n'intéresse pas ceux qui voudraient diriger la classe agricole, toujours la tenir en tutelle, mais on pense autrement quand on veut que les cultivateurs se mêlent davantage de leurs affaires mais s'en mêlent comme le leur conseillait Mgr. Courchesne.

Je reste toujours d'avis, et j'en

fait l'expérience, que les tribunes libres agricoles sont une des meilleures écoles de développement intellectuel que l'on puisse offrir aux cultivateurs. C'est un exercice intellectuel des plus profitables et des plus intéressants.

Je serais tenté de nommer un grand nombre de gens qu'il était intéressant de lire autrefois. Il y avait de différents genres. Il y avait même des pincés sans rire que bien peu de journalistes pourraient surpasser.

Je me propose de commenter bientôt l'oeuvre de J.N. Ponton, et je ne manquerais pas alors de dire que si l'U.C.C. est l'oeuvre qui l'a mis le premier des bienfaiteurs de l'Agriculture dans notre province, il a aussi été l'instigateur des tribunes libres agricoles, et ceci serait-il suffisant pour faire considérer un homme comme un véritable ami clairvoyant des cultivateurs.

J.N. Ponton n'a jamais eu aucune décoration de mérite agricole, ceux qui les accordaient dans ce temps-là ont plutôt fait leur possible pour le ruiner. Lui et l'Union agricole qu'il avait fondée, mais mieux que quoi que ce soit à sa boutonnière ses oeuvres demeurent dans notre province: l'U.C.C. est solidement assise, et les tribunes libres ont eu un ralentissement, elles ont été mises de côté par des non cultivateurs, mais les agriculteurs aiment les tribunes libres et elles reprendront certainement un nouvel essor tôt ou tard.

Après tout ceci, je n'ai pas besoin d'ajouter que les tribunes libres agricoles sont les bienvenues dans la page agricole de notre journal. Mon seul désir est de servir la classe agricole, et les tribunes libres sont un moyen trop intéressant pour ne pas l'employer. Ce serait aujourd'hui M. Laurent Barré s'il n'y avait jamais eu de tribunes libres dans Le Bulletin des Agriculteurs? Je suis absolument certain qu'il serait un cultivateur complètement inconnu.

Il y a dans notre province des cultivateurs instruits en qui j'ai déjà mis beaucoup d'espérance. J'ignore ce que l'avenir leur réserve, mais je suis certain qu'ils auraient pu facilement exprimer des idées très intéressantes et cela leur aurait fait beaucoup de bien personnellement. Il n'est pas bon pour des gens qui

pensent de toujours garder leurs idées en eux-mêmes. Il faut se vider de temps à autres, il est bon de décharger son amertume quand on en a. Celui qui est porté à des paroles violentes se corrigera s'il écrit ses idées. Je sais que de ces gens seraient très populaires dans notre province aujourd'hui s'ils s'étaient fait mieux connaître en exprimant leurs idées en tribune libre.

C'est peut-être en écrire beaucoup pour dire à nos lecteurs qu'ils seront toujours les bienvenus pour exprimer leurs idées en tribune libre dans cette page, mais je crois que cela était nécessaire.

Toute correspondance devra donc être adressée au sous-signé à 1392 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Si j'avais une recommandation à faire, je demanderais peut-être de bien vouloir s'en tenir autant que possible aux questions agricoles, et on glissera toujours assez dans la politique. C'est le bien des cultivateurs qui doit être notre principale préoccupation.

N'ayant que l'ambition de servir la classe agricole, toute personne qui trouvera que je m'y prend mal me fera plaisir en m'exprimant son point de vue et rendra probablement service en même temps.

Oscar Gatineau.

### ARRIVAGES DE FRUITS ET LEGUMES A MONTREAL

Par camions. Abondantes, demande modérée, marché soutenu. Qué., McIntosh, boiss, No 1, \$2 à \$2.25; demi-boiss., et cagoct, abattues par le vent, \$1.25 à \$1.40; Wealthy, demi-boiss., \$1 à \$1.10; Wolf River, Alexander, boiss., No 1, \$1.50 à \$1.75; Bar., No 1, \$3.50 à \$4.00; pommes de Sibérie, cagoct, \$2. à \$2.25.

A Québec: par wagons mélangés. Quantité limitée, demande modérée, marché soutenu. Qué., Duchesses, boiss., No 1, \$1.50; Melba, boiss, No 1, \$2.40 à \$2.50.

TOMATES  
Par camions. Abondantes, demande modérée, marché plus faible. Qué. rouges, caisse, 25-35; roses hâtives, caisse, 30-60; roses tardives, caisse, 50-75c.

## La boursoufflure des prix des produits agricoles vs les boursoufflures des honoraires, taxes, etc

La boursoufflure devient un motif à la mode vu que dans certains milieux on s'alarme de l'augmentation du cout de la vie et des conséquences qui en résultent pour les familles.

Dans ces mêmes milieux, on a cru de bonne politique de s'efforcer de faire croire aux citoyens que le profiteur des hausses de prix que l'on constate était ni plus ni moins que le cultivateur. Mentez, mentez, disait Voltaire, il en restera toujours quelque chose.

Nous vivons dans un pays où l'accusé a encore le droit de se défendre. Aussi j'en profite pour faire connaître les conditions imposées à la classe agricole.

D'abord, y a-t-il injustice de la part des cultivateurs de travailler à augmenter la valeur de leurs produits quand les autres classes ont triplé ou quadruplé leurs honoraires, tarifs, etc.?

Pour prouver mes avancés, je vous dirai qu'il y a 40 ans j'ai vendu du lard au prix de 8 cents la livre: L'année passée, j'ai vendu le même prix, et actuellement le porc à bacon vaut 14 cents la livre. Autrefois, les patates se vendaient 30 cents le minot: le printemps dernier s'est vendu des milliers de sacs de patates à 30 cents le sac. Le reste a été donné aux animaux ou a pourri dans les caves faute d'acheteurs. Dans le bon vieux temps, nous vendions le boeuf de 3 à 5 cents la livre; actuellement, 8 cents. L'avoine se vendait 34 cents le minot,

aujourd'hui 50 cents. Les prix des autres produits agricoles n'ont certainement pas doublé.

Quel individu sans préjugés pourra nous dire que nous avons fait plus que les autres classes pour augmenter le prix de la vie.

Il y a 40 ans le médecin chargeait \$2.00 pour un accouchement; aujourd'hui les plus modérés exigent 8.00. Le notaire écrivait un contrat pour \$2.00, et il n'y a pas longtemps j'ai dû payer \$25.00. Pour 8.00 les notaires en écrivent pas long.

Les taxes scolaires que nous payons sont 5 fois plus élevées. Les belles constructions se paient, oui, mais par ceux qui ont des biens fonds; ceux qui ne paient à peu près rien ne se gênent pas pour demander.

Quand aux instruments aratoires que nous sommes obligés de remplacer, la faucheuse qui se vendait \$40.00 vaut aujourd'hui \$124.00, la lieuse de \$100.00 se remplace avec \$270.00. Les autres instruments ont des prix majorés dans la même proportion. Bref, pour ne pas faire de jaloux, je dirai que ceux qui n'ont pas fait pire que les cultivateurs nous jettent la première pierre, et je suis persuadé que nous aurons la paix.

Il y a des classes d'exploiteurs qui mériteraient bien une mention spéciale, mais ce sera pour une autre fois.

Joseph Dufresne, cultivateur, St-Marc des Carrières, Co. Portneuf.

## Les marchés

**LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC**  
fournit les commentaires suivants sur le marché

**VOLAILLES VIVANTES: (Poules)**  
Les arrivages sont assez considérables. La demande est modérée et les prix légèrement plus faibles.  
(Poulets à griller)  
Les arrivages courants demeurent restreints. La demande est excellente et les prix fermes.  
(Poulets à rôti)Les arrivages courants sont très considérables et excèdent la demande. La distribution est encore lente et nous avons à rapporter une baisse dans les prix.Afin de prévenir une baisse trop prononcée des prix, il est urgent de s'expédier que des oiseaux bien engraisés et finis à point.

**VOLAILLES ABATTUES: (Poules)**  
Les arrivages courants sont presque nuls. La demande est limitée et les prix stationnaires.

**PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec:**  
Marché stable. Aucun changement à noter dans les prix.

**OEUFs: Montréal:**  
Un ralentissement assez marqué dans la consommation à la suite de la hausse récente des prix et une augmentation dans les arrivages contribuent actuellement à rendre ce marché faible et incertain.  
Québec:  
Arrivages limités aux besoins immédiats. Marché assez bien soutenu.

**VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec:**  
Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

**BEURRE**  
Ainsi que pour la semaine précédente, l'allure de notre marché au beurre s'est continuée hésitante et incertaine. De fait la demande fut très limitée et avec un mouvement de liquidation assez prononcé, un autre recul fut enregistré dans les cotes.



**Si nous pouvions faire cesser la guerre!**

**Lui:** C'est peut-être possible.

**Elle:** Mais, Georges, nous ne sommes pas des soldats.

**Lui:** Il ne s'agit pas de ça pour le moment. Je pensais plutôt à placer une plus grande partie de mon salaire dans les Certificats d'Épargne de Guerre.

**Elle:** Pourquoi pas? Nous devons nous priver de certaines petites douceurs mais cela en vaut la peine!

**Lui:** Et nous serons contents de ravoir cet argent plus les intérêts quand nous aurons gagné la guerre.

Pour vaincre, chaque Canadien doit faire sa part. En temps de guerre, le prodige aide l'ennemi. Il faut de toute nécessité réduire ses achats au strict nécessaire, afin de rendre disponibles plus de mains-d'oeuvre et de matériaux que le Canada offrira à la poursuite de la guerre. L'effort total qui s'impose au pays exige des sacrifices de la part de tous.

**DÉPENSONS MOINS AFIN D'ACHETER PLUS DE CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE**

**PAROLES MAGIQUES**

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

## Le journal du vieux fonctionnaire oublié

Plus ça va, plus le groupe des invertébrés s'accapare de tous les postes qui de droit reviennent aux anciens des luttes mémorables de 1904, 1908, 1912, sans oublier la fameuse élection complémentaire aux Trois-Rivières, lors de la fameuse compagnie de l'exploitation du pôle nord par le député Mousseau et ses comparses de la chambre d'assemblée et du conseil législatif.

Qui, ceux-là on les oublie, on leur refuse toute promotion, on va même jusqu'à les persécuter. Les grands hommes de ces temps déjà reculés auraient renvoyé à l'école de la maison de santé les maniaques qui de nos jours tiennent ce qu'ils appellent le haut du pavé gouvernemental.

Dans cette boutique chacun à sa manie. Il en est d'étranges. Pour la plupart, ils ont la manie des grands.

Chacun d'entre eux se croit grand homme. Ils ne vont pas à la hauteur de la semelle de la chaussure du grand Alexandre, ni au mollet de leur professeur, de leur instructeur, Charles Lanctot.

Ce qu'ils aiment à s'entendre s'écarter d'éminentissimes, d'illustricissimes, hommes d'état. Il se rencontre des gens qui croient que c'est vrai. Il est vrai que ça coûte cher à la province, mais c'est égal. Ça vaut quelque chose, croient-ils.

Ainsi, l'été dernier, par une chance providentielle, je puis faire encore un de ces beaux petits voyages, comme autrefois. Il est vrai que cette fois-ci c'était aux dépens d'un ami, un vieux rouge qui allait visiter le champ de lin mal cultivé du premier ministre, à Frelshburg, où comme disait le défunt M. Caron, les grenouilles n'en ont pas là la bavaloise.

Chemin faisant, comme nous passons par Saint-Hyacinthe et que c'est le temps de l'exposition, nous arrêtons.

Visite aux animaux. Un groupe est à causer. On parle du grand homme du pays: T.D. Bouchard. Ce pauvre Teddy, les oreilles ont du lui tinter. Il a des admirateurs. L'un d'eux dit: Teddy, c'est pas un homme ordinaire. Il a commencé avec rien. Il n'a pas une grosse instruction. Il n'a pas de profession. Pas de métier, pas de commerce, et en donnant tout son gagne aux pauvres il a quand même réussi à devenir millionnaire. Puis, avec ça, ce qu'il en a aidé du monde! Je le sais moi, la job que j'ai du gouvernement, c'est lui qui me l'a donné.

D'autres, probablement parce qu'ils n'avaient pas de job, trouvaient que tout ça c'était exagéré. Un bon habitant remarqua, qu'après tout, Teddy, avait commencé à petit salaire comme secrétaire de la ville, qu'il n'avait jamais gagné gros, que les paies à l'Emancipation ne devaient pas être très élevées, qu'il n'en avait pas moins réussi à se faire élire conseiller municipal, puis faire, puis député, puis ministre, et qu'aujourd'hui chacun reconnaît qu'en plus d'être millionnaire il est le boss du gouvernement.

Un autre habitant, fumant sa pipe tranquillement trancha la discussion en déclarant: Moué, j'ai pour mon dire qu'en voyant un crapeau on peut pas guesser jusqu'à laïouque qu'y peut jompper.

Tout le monde reconnut la sagesse de cette réflexion. C'est peut-être en vertu du même principe que la jeunesse morveuse qui a envahi le palais législatif jompp sur les fonctions qui devraient revenir aux anciens.

## La fédération des cercles agricoles avec le cercle d'agriculture

Dans le Bulletin des Agriculteurs du mois d'août, Isidore trouve que la fédération des cercles agricoles avec les sociétés d'agriculture ne prendrait l'intérêt des cultivateurs, il ne passerait pas son temps à chercher, par toutes sortes de petits moyens, à louer des sociétés agricoles fanées, démodées, mourantes, qui ne donnent que des embêtements aux cultivateurs. En somme fait pas assez vite. Dans quel but

M. Isidore prend-il la défense des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture? Serait-ce l'intérêt qu'il porte à la classe agricole? J'en doute beaucoup, car si M. Isidore voulait me, quels services appréciables les cercles agricoles rendent-ils aux cultivateurs? aucun. Une petite prime pour verrat reproducteur une assemblée annuelle, 3 ou 4 membres s'y rendent pour y remplir les formaires (suite à la page 5)

**La FAIBLESSE**  
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT  
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:  
Pâleur, Fatigue, Douleurs de Dos, de Reins, Troubles internes essentiellement féminins  
Nervosité, Irrégularités menstruelles, Manque d'Appétit

**PILULES ROUGES**

POUR LES HOMMES FAIBLES  
POUR LES FEMMES FAIBLES

Cie Chimique FRANCO  
Américaine Ltd.,  
1570, rue St-Denis,  
Montréal

### La qualité du boeuf

On entend souvent parler de la qualité de la viande et cependant on est loin de s'entendre sur les principales caractéristiques qui en indiquent la valeur. En fait, il y a peu de produits alimentaires que le consommateur achète avec moins de confiance que les viandes et en particulier le boeuf. Aussi, combien de clients ne voit-on pas sortir de l'étal avec, sous le bras, un morceau de boeuf dont la qualité les inquiète! Ils doivent indubitablement s'en remettre aux recommandations du garçon qui, dans bien des cas, sont plus savoureuses que la viande qu'il vend. Or tout ce qui est de nature à corriger cette situation et à faire renaître la confiance du public aura pour effet d'augmenter la consommation du boeuf.

Il est assez difficile d'évaluer la qualité du boeuf à sa juste valeur; on peut dire quelle est représentée jusqu'à un certain point par quelques caractéristiques recherchées des consommateurs. Mais les goûts changent avec le temps et on a remarqué, depuis quelques décades, que les préférences du consommateur s'orientent vers un morceau de viande plus petit plus tendre et plus maigre. Voici, en résumé, ce que dit M. J.-U. Grant MacEwan sur la façon de reconnaître la valeur du boeuf:

"Il n'est pas trop difficile de décrire un animal ou une carcasse qui donnera une viande de qualité supérieure. Les meilleurs morceaux proviennent d'animaux de bonne conformation à boucherie et qui ont été engraisés à point. Quant à vouloir déterminer le meilleur âge et le meilleur poids des animaux à boucherie, c'est entrer dans le domaine des opinions. Les animaux pesants ne sont presque plus demandés du consommateur moderne. Quant à cet engouement pour le boeuf provenant de bêtes à cornes d'un an, de 700 livres, tel que "Baby Beef", cela ne dénote pas le meilleur jugement du consommateur.

Le soir  
une ou deux

**ROBOL** pour la

**CONSTIPATION**

RESULTAT...  
**DEMAIN MATIN**  
25¢ la boîte

leur, mais comme la majorité d'entre eux ne sont pas entraînés à évaluer la qualité à sa juste valeur, ils sont surtout attirés par la viande tendre. C'est l'indice du jeune boeuf, mais le jeune boeuf n'est pas très savoureux. Le veau est tendre mais n'a pas la saveur du boeuf. En ce qui concerne la taille et l'âge, le meilleur boeuf s'obtient d'animaux assez jeunes pour être tendres et assez âgés pour avoir une bonne saveur.

"La conformation reflète la race et les animaux strictement à boucherie doivent avoir le cou court, être près de terre, avoir des côtes bien arquées, le rein large et profond, une croupe lisse et bien développée. La conformation est une chose très importante, et l'éleveur est tout à fait justifiable de choisir des sujets symétriques et de bon type. Mais aucun animal à boucherie, si bien conformé soit-il, ne pourra produire un boeuf de haute qualité s'il n'est pas fini, engraisé à point. La plupart des consommateurs achètent du boeuf pour le maigre qu'il contient; toutefois, l'acheteur intelligent reconnaît que le gras bien distribué améliore la qualité du maigre.

"Bien peu de gens aiment le gras pur du boeuf, mais tout le monde préfère le maigre provenant d'une carcasse grasse. Voici pourquoi. Dans le boeuf bien fini, il y a des particules de gras insérées entre les fibres des muscles et lorsqu'elles sont apparentes, on dit que le boeuf est marbré; c'est l'indice le plus important de la qualité. A mesure que les bêtes à cornes engraisent, le gras est d'abord déposé sur les organes internes, ensuite sous la peau et enfin dans les interstices des muscles, avec le résultat que le maigre devient plus tendre, plus juteux et plus savoureux. Les bovins de type laitier ou les animaux manquant de conformation n'atteignent jamais cette qualité.

"On peut aussi obtenir un boeuf plus tendre en le laissant vieillir, mûrir, en le gardant plus longtemps dans le réfrigérateur, à condition cependant qu'il soit gras. D'autre part, du boeuf excessivement gras et trop fini et qui représente une perte, n'est pas désiré du consommateur.

"La couleur du gras, du maigre et des os indique aussi quelque chose. Le maigre doit être d'un rouge vif. Le commerce favorise le gras blanc. Le gras jeune n'est pas aimé, mais pas toujours avec raison. Il est vrai, dans bien des cas, que le gras jeune se rencontre chez les vieilles vaches ou les vaches de type laitier, mais le plus souvent il est dû à la matière colorante de

## M. Godbout trahit les intérêts des cultivateurs

Il confie l'industrie de la betterave à sucre à des avocats insatiables.

Dès la première fois que M. Godbout a annoncé l'organisation de l'industrie et de la culture de la betterave à sucre, j'ai écrit ici que je préférerais de beaucoup entendre parler de coopérative que d'industrie.

Après que M. Godbout en eut parlé plusieurs fois, sans jamais donner aucun détail sur l'organisation ni sur les noms des promoteurs de cette industrie, j'ai écrit que cela semblait louche, qu'il ne faudrait pas que ce soit une entreprise pour exploiter les cultivateurs, et qu'on ne prend pas autant de temps à faire connaître les promoteurs d'une entreprise lorsqu'elle est présentée.

Franchement, je ne croyais pas frapper si juste.

Un bulletin envoyé aux cultivateurs que l'on veut intéresser à la culture de la betterave à sucre m'a permis de découvrir ce que M. Godbout hésite tant à faire connaître à la province.

Ce bulletin m'a appris que la Compagnie de Betterave à sucre Richelieu Ltée a ses bureaux dans l'édifice Aldred, à Montréal. Il ne m'en fallait pas plus pour tout découvrir ce que la province a besoin de savoir.

Le nom de la compagnie était bien écrit dans la porte de la chambre 1108, mais il n'y avait personne au bureau à 10.30 heures de l'avant-midi. La porte voisine, 1107, Société de finance Richelieu, était également fermée à clef.

Comme on le voit, rien ne marche encore, mais tout est bien prêt à être mis en branle. La Société de Finance Richelieu va presser les poches des cultivateurs pour en extraire le capital nécessaire, et la Compagnie de Sucre de betterave Richelieu va faire presser les betteraves pour en extraire le sucre.

Il reste maintenant à savoir qui va avoir soin de l'argent que tout cela va produire: Ce sont deux avocats de Westmount et leur comptable.

Y en a-t-il d'autres en arrière d'eux? M. Godbout ou d'autres ministres ou politiciens libéraux se cachent-ils derrière ces avocats? Il est impossible de le savoir, mais il est bien permis de le supposer.

M. Godbout fait organiser l'industrie de la betterave à sucre par le bureau d'avocat de M. Aimé Geoffroy, un grand avocat, qui a ordinairement les causes les plus difficiles du parti libéral, mais il est certain qu'il aime mieux l'argent des culti-

l'herbe ou d'autres végétaux. Les bêtes à cornes engraisées avec des rations contenant de la luzerne ou du maïs jaune, donnent souvent des carcasses avec un gras pigmenté, qui est trop facilement mis de côté.

"Les os blancs et durs sont fortement calcifiés et indiquent que l'animal est âgé, tandis que les os spongieux et foncés sont l'indice de jeunes animaux. Il y a aussi d'autres facteurs qui affectent la qualité du boeuf. On peut rendre le boeuf beaucoup plus appétissant en divisant, débitant d'abord la carcasse correctement, en faisant de bons morceaux et en les apprêtant comme il faut. En effet, plusieurs bons morceaux sont dépréciés, parce que mal taillés ou mal tranchés. Même un rôti médiocre, travaillé par une main experte, peut prendre une valeur surprenante.

"Enfin, quand les consommateurs connaîtront mieux les morceaux et la qualité, ils achèteront plus de boeuf et du meilleur. Cela sera à l'avantage du producteur et du consommateur."

J.-E. BISSON, agronome.

P.S. — Nous avons reçu, cette semaine, une expédition d'animaux sans précédent de l'Abitibi, puisqu'elle contenait le double de wagons que l'expédition de l'automne dernier. Nous en donnerons plus de détails dans nos commentaires de la semaine prochaine. Il est bon de noter en passant que le mouvement coopératif progresse avec beaucoup de rapidité dans cette partie de la province. On nous expédie surtout des animaux vivants. J.-E. B.

**Importantes nominations au Canadien National**

Montréal, 11 août. — M. R.-C. Vaughan, président du Canadien National, annonce la nomination de M. David-McK. Ford, représentant général du service des achats, à la vice-présidence du Réseau et en charge du service des achats et des magasins. M. Edwin-A. Bromley, assistant du vice-président, succède à M. Ford comme représentant général du service des achats.

vateurs que servir leurs intérêts. M. Godbout sait mieux que n'importe qui ce qu'il faut pour le rassasier, et c'est dangereux pour la classe agricole.

Le 2 avril dernier, le bureau du procureur-général a émis des lettres patentes, à la demande de M. Aimé Geoffroy, pour la Compagnie de Sucre de Betterave Richelieu, et en faveur de MM. Joseph Alexandre Prud'homme, Christophe Antoine Geoffroy et Gilles Dansereau. Ce sont l'associé de bureau, le fils et le comptable de M. Aimé Geoffroy. Deux avocats de Westmount et leur comptable. M. Godbout sait très bien que ces gens ne sont pas intéressés à développer une nouvelle culture pour les cultivateurs de la province de Québec, mais plutôt à y écumant autant d'argent que possible.

Le 28 juillet, M. Geoffroy enrégistrait la compagnie de ses clients, son associé, son fils et son comptable, au greffe de la cour supérieure à Montréal. Le lendemain, le 29, il enrégistrait la Société de Finance Richelieu au nom de ses autres clients MM. J.-E. Desrosiers et A. Desrosiers.

Voici tous ceux qui M. Godbout aide à organiser l'industrie de la betterave à sucre dans notre province.

Je suis d'avis que les cultivateurs de toutes les paroisses intéressées doivent dire à M. Godbout ce qu'ils en pensent. Ils ne doivent pas se laisser livrer pieds et poings liés à des gens qui n'ont rien autre chose en vue que faire de l'argent. Il serait bien intéressant de savoir quels sont tous les politiciens qui se cachent en arrière d'eux, mais nous ne le saurons jamais. Nos lois sont faites pour permettre aux exploitateurs de se bien cacher.

Ce qu'il faut, c'est une coopérative. Ce serait une entreprise coopérative plus considérable que tout ce que nous avons connu chez nous jusqu'ici, mais cela est possible si on veut organiser cette industrie dans le seul intérêt des cultivateurs.

On veut intéresser 5,000 cultivateurs à la culture des betteraves. Il leur suffirait donc de chacun une part de \$200 pour souscrire le million de dollars que la Société de Finance Richelieu va faire souscrire.

Avec des parts de coopérateurs, le million sera complet. On sait qu'il sera passablement écorché si la Société de Finance vend des actions pour le même montant.

Si on le veut, on peut facilement organiser la plus belle coopérative de la province de Québec pour les cultivateurs producteurs de betteraves.

Le gouvernement pourrait garantir le remboursement de l'emprunt qui serait fait, et cet emprunt serait remboursé par la retenue de un dollar sur chaque tonne de betteraves livrées à la coopérative. Ceci formerait un montant de \$100,000 par année.

M. Godbout a donc le devoir de faire organiser une coopérative, et

Chaque Paquet de 10¢ de

**PAPIER A MOUCHES WILSON**

TUERA PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR DE TOUT AUTRE ATTRAPE-MOUCHE

10c. POURQUOI PLUS?

Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

### La fédération...

(suite de la page 4)

lités, et ce sont toutes les activités de cercles agricoles.

Il en est de même pour les sociétés d'agriculture qui sucent presque la totalité du budget provincial d'agriculture au profit d'un petit groupe d'éleveurs de chaque comté qui organisent une petite exposition chaque année pour se partager les trophées entre eux, et 90 pour cent des sociétés d'agriculture sont en déficit chaque année. Si le même montant d'argent était employé à de petites expositions locales, ou bien à encourager l'industrie laitière par des concours sur les paturages permanents, le contrôle laitier, etc., la classe agricole s'en trouverait beaucoup mieux.

Nous avons une organisation professionnelle, l'U.C.C., qui étudie toutes ces questions dans ses équipes d'étude, mais Isidore ne parle jamais de cette association agricole. Pourquoi elle a tout prêt de 20,000 membres, elle a des cercles actifs, des équipes d'étude qui fonctionnent d'octobre à avril, mais M. Isidore, qui semble payer pour le faire, ignore complètement cette organisation.

Le gouvernement Godbout ne serait-il pas en dessous de cette affaire? Ce M. Isidore qui est-il? Les cultivateurs ont le droit de le savoir; ils aimeraient à connaître le nom d'un homme qui défend si bien leurs intérêts; plusieurs pensent que c'est un agronome qui serait payé par le gouvernement Godbout pour mettre l'U.C.C. au dernier plan.

Le gouvernement libéral Tascheure a déjà voulu la mort de l'U.C.C. et chaque agronome du temps avait reçu l'ordre de lui donner son coup de couteau. On a passé une loi pour fédérer les cercles agricoles avec les sociétés d'agriculture; c'est à mon point de vue un coup de poignard destiné à l'U.C.C.

Quand on sait que l'U.C.C. est la seule organisation professionnelle qui s'occupe seulement d'organiser les cultivateurs, de les instruire dans leur profession, de leur faire aimer la terre, pourquoi chercher à remplacer cette organisation par de laisser ses amis avocats s'occuper de droit.

Cette trahison des intérêts des cultivateurs ne doit pas être consommée.

Oscar Gatineau.

### Rapport sur les animaux vivants

Montréal, 16 septembre 1941

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisèrent à 16,018 têtes, y compris 2,645 bêtes à cornes, 4,602 moutons et agneaux, 3,889 porcs et 4,822 veaux.

Il y avait un grand nombre d'arrivages de bêtes à cornes et les transactions étaient lentes à des prix stables.

Les bons bouvillons se vendaient de \$9.00 et un choix à \$10.25; les moyens de \$7.50 à \$8.75 et les communs de \$4.75 à \$7.25. Trois veaux de choix engraisés pesant autour de 705 livres chacun rapportaient \$12.00 du cent livres. Les autres veaux engraisés \$10.00 à \$11.00. Les bonnes tauras \$7.50 à \$8.50, les moyennes \$6.00 à \$6.75 et les communes \$4.50 à \$5.75. Les bonnes vaches: \$6.75 à \$7.25, les moyennes \$5.75 à \$6.50, et les communes \$4.75 à \$5.50. Les vaches pour la mise en conserve \$3.50 à \$4.50. Les bons taureaux se vendaient \$6.00 à un extrême choix: \$7.50. Les taureaux communs \$4.50 à \$5.75.

Les veaux de lait: stables. Les bons veaux de lait rapportaient \$12. à \$13.00, les moyens \$11.00 à \$12.00 et les communs \$9.00 à \$10.50 en parti \$9.50 à \$10.50. Les veaux nourris à la chaudière \$7.00 à \$8.50 et ceux d'herbe devaient à des prix plus faciles au commencement de cette semaine et en fermeture, la plupart des ventes donnaient \$6.00, les prix variaient de \$5.00 à \$6.75.

En fermeture les agneaux se vendaient en partie autour de \$11., les premières ventes variaient de \$11.25 à un extrême choix de \$11.75 avec la plupart des ventes autour de \$11.50. Les sujets non châtrés et communs subissaient une coupe de \$2.00 du cent livres. Les moutons \$3.50 à \$7.00; la majorité: \$5.00 à \$6.50.

Les porcs stables à \$14.75 pour B-1 abattus avec quelques ventes

ces vieilles sociétés mourantes qui n'inspirent que de la défiance aux cultivateurs.

C'est Dieu merci à l'U.C.C. si les agronomes peuvent aujourd'hui approcher facilement les cultivateurs. Il y a quelques années les agronomes étaient mal vus dans nos campagnes, mais par le travail de l'U.C.C. dans ses cercles et dans les équipes d'étude les cultivateurs acceptent aujourd'hui plus facilement les conseils des agronomes.

Si M. Isidore n'était pas payé pour nuire à l'U.C.C., il ne pourrait certainement pas s'empêcher de reconnaître les bienfaits de cette association. On parle aussi de publier un nouveau journal agricole gouvernemental qui sortirait ces semaines-ci, avec un très gros tirage. Cela est encore un autre coup de poignard au journal de l'U.C.C.

M. Godbout et ses partisans déclarent à tout propos qu'ils sont en faveur de notre union professionnelle, mais ils posent des actes pour l'étouffer.

Ernest Benoit, cultivateur, St-Nazaire, Co. Bagot.

### Comment Combattre LES DOULEURS RHUMATISMALES

Les douleurs rhumatismales sont souvent causées par l'acide urique qui se trouve dans le sang. Les reins devraient débarrasser le sang de cette impureté. Si les reins ne remplissent pas leur tâche, et que l'excès d'acide urique reste, il en résulte de l'irritation et des douleurs atroces dans les muscles et les articulations. Soignez les douleurs rhumatismales en gardant vos reins en bon état. Prenez régulièrement des Pilules Dodd's pour les Reins—le remède favori depuis un demi-siècle.

**Pilules Dodd pour le Rein**

Jusqu'à 14.85; \$11.10 vivants, nourris et abreuvés, et jusqu'à \$11.25 livrés par camions. Grade A obtenait \$1.00 de prime par tête avec les déductions sur les autres catégories. Les truies \$8.00 à \$9.50; les choix \$10.00 pesées vivantes.

### ARRIVAGES DE FRUITS ET LEGUMES

A Québec: Par camions. Abondants, demande bonne, marché ferme. Qué., rouges., panier de 11 pintes, No 1, 35c.

P. OMMES DE TERRE

Par camions et 15 wagons du Nouveau-Brunswick et 1 du Québec. Quantité modérée, demande modérée, marché un peu plus faible. Qué., blanches, sac de 75 lbs, No 1, 90c à \$1.10. No 2, 65 à 90c; N.-B., blanches sacs de 75 lbs, No 1, \$1 à \$1.10.

A Québec: Par camions. Quantité moyenne, demande modérée, marché soutenu. Locales, blanches, sac de 75 lbs, No 1, \$1.10; No 2, 90c.

OIGNONS

Par camions et 7 wagons de l'Ontario. Quantité limitée, demande modérée, marché soutenu. Qué., rouges, sac de 50 lbs, No 1, \$1.50 à \$2.; jaunes, \$1.25 à \$1.50; Ont., jaunes, sac de 50 lbs, No 1, \$1.50 à \$1.60.

A Québec: 2 wagons de l'Ontario. Quantité moyenne, demande modérée, marché soutenu. Qué., rouges, sac de 50 lbs, No 1, \$2.; Ont., jaunes, sac de 50 lbs, No 1, \$2.; Chili, Argentine, type espagnol, cageot, \$2.50

LISEZ NOTRE JOURNAL

### En voyage de noces

Nouvellement marié de septembre, le Docteur Gustave Lanneau et sa jeune femme sont venus faire leur voyage de noces à Montréal... tout le monde n'a pas les moyens d'aller passer sa lune de miel à Venise!

Et naturellement, ils ont choisi pour cela le meilleur hôtel de la ville, le WINDSOR, qui est réputé pour son excellent service, sa cuisine soignée et variée, ses chambres confortables et à l'épreuve du bruit, ses mille et une attractions qu'il offre aux voyageurs recherchant la gaieté et la distraction.

En automne, tout comme au printemps et en été, le "WINDSOR" est l'endroit de prédilection de tous les nouveaux mariés qui passent par Montréal.

ILS DEVAIENT NOUS RENCONTRER ICI, JE ME DEMANDE OÙ ILS PEUVENT ÊTRE!

JE LES CONNAIS, ÇA NE SERA PAS DIFFICILE DE LES TROUVER.

**BOSWELL**

JE TE L'AVAIS BIEN DIT! SHERLOCK HOLMES N'AURAIT PAS MIEUX RÉUSSI QUE MOI.

"C'est toujours la même chose"

**BIÈRES et PORTER BOSWELL**

Donnez-leur la **Mélasse BEMA** sur du pain entre repas

De la Mélasse BEMA étendue généreusement sur une beurrée—voilà un régal pour les enfants au retour de l'école. Car BEMA n'est pas seulement savoureuse et appétissante, elle est aussi un véritable aliment—le jus pur de la célèbre canne à sucre Barbade—riche en vitamines et une source précieuse de fer, une matière alimentaire essentielle. Exigez le produit pur. Demandez la BEMA. C'est votre garantie d'entière satisfaction.

**MARQUE BEMA MELASSE DES BARBADES**

"UN PRODUIT PUR—SANS MELANGE"

SAUVEGARDEZ LES VIEILLES ET PRÉCIEUSES RECETTES DE FAMILLE AVEC LA 'MAGIC' FABRIQUÉE AU CANADA ON PEUT TOUJOURS S'Y FIER!



SAINT-PIERRE

BAPTEMES

M. et Mme Odilon Kirouac, née Simone Pelletier, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée par M. l'abbé A. Asselin, vicaire, samedi le 20 septembre, sous les prénoms de Marie-Johanna-Germaine-Nicolas.

Parrain et marraine: M. et Mme William Kirouac, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Fernand Kirouac, tante de l'enfant.

Nos félicitations. —Le 22 septembre, a aussi été baptisé par M. le vicaire Asselin, Joseph-Paul-Claude, enfant de M. et Mme Paul-Emile Rousseau, née Simone Thibault.

Parrain et marraine: M. et Mme Arémis Rousseau, grands-parents de l'enfant.

Dimanche, le 14 du courant, M. l'abbé Lévesque, du Collège Ste-Anne de la Pocatière, était au presbytère, l'hôte de M. le curé T. Bilodeau. Aux deux messes, il a donné le sermon sur les mérites de l'oeuvre des Missions indigènes dont il est le propagandiste. Il a aussi fait la collecte, invitant les fidèles à s'unir par leurs aumônes, à cette belle oeuvre de charité.

M. l'abbé Alphonse Asselin, vicaire, vient de terminer la visite paroissiale. A chaque foyer, il a été accueilli avec bienveillance à tous et à chacun il s'est plu à distribuer d'abondantes bénédictions.

—Nos plus sincères sympathies à M. et Mme Paul-Emile Rousseau qui viennent de perdre leur bébé Claude, à l'âge d'un jour. L'inhumation a eu lieu mardi le 23 septembre.

—M. Philippe Létourneau s'est rendu à Québec, cette semaine, conduire sa fille Doris à l'Hôtel-Dieu où elle subira l'opération pour l'appendicite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mme Félix Proulx, de Richmond passe actuellement quelque temps au chevet de sa mère, Mme Alp. Vallée, gravement malade.

—Mme Phylème Létourneau est de retour d'une promenade de quelques semaines à Drummondville, Dosquet et St-Flavien de Lotbinière, chez des parents.

—M. et Mme J.-Nap. Bernier et leur jeune fille Carmen, après avoir passé à belle saison parmi nous, sont retournés à Fall-River, Mass.

—Mme Lucien Thibault après avoir passé quelques mois chez ses parents, M. et Mme Alex. Mercier, est retournée à Québec.

—M. Gérard Beaumont est de retour d'un voyage à Lévis et Québec.

—Mme Lucien Courcy, de Montbrun, Abitibi, Mlle Thérèse Desrosiers et M. J.-Paul Després, de Montmagny, étaient de passage chez Mme Alf. Doyer, la semaine dernière.

—Mlle Hélène Gamache nous a quittés pour passer quelques mois à Asbestos, chez sa soeur, Mme J. P. Roberge.

—M. Enoch Côté, de St-Félicien, Lac St-Jean, était l'invité de sa soeur, Mme Adolphe Gagné, en fin de semaine.

—Mme William Giasson, de Québec, était en visite chez Mmes A. Mercier et Alf. Doyer, dans le cours de la semaine dernière.

—M. et Mme Adéodat Blais, M. et Mme Lucien Proulx et leurs cinq enfants, Mlles Gertrude et Thérèse Proulx, de Québec, étaient en visite chez M. et Mme Paul Proulx, dimanche.

—M. Louis Boivin, de Ste-Appoline, jeunes:

- 7—Aide à la jeunesse et orientation professionnelle; 8—Les jeunes et l'éducation; 9—Buts de la Fédération; 10—Les jeunes et la morale du temps; 11—Le service civil provincial; 12—Publicité des Chambres.

Liste de Prix...

- (suite de la page 3) 240. Une ceinture tissée, pour dame 2.00 1 467 Horace Lecomte 2.00 2 418 J.L. Picard 1.50 3 428 Ovide Gagnon 1.00 4 404 Joseph E. Létourneau 0.75 5 424 Antonio Proulx 0.75 241. Une pièce de tentures, tissées, 1 467 Horace Lecomte 2.00 242. Un coussin tissé, 1 467 Horace Lecomte 1.25 2 462 Jos. A. Proulx 0.75 3 492 Moïse Cloutier 0.75 243. Une pièce de toile de lin, 1 485 Elyeude Carbonneau 2.00 2 404 Jos. E. Létourneau 1.50 4 491 Octave Guimont 0.75 6 526 Mme Thomas Fournier 0.50 244. Une pièce de tissu, pour habit d'homme, 1 507 Léon Kirouac 2.00 245. Une robe pour dame ou jeune fille, 1 505 Hospice de Montm. 2.00 246. Un manteau pour fillette, 1 445 Prosper Lord 1.50 2 418 Jos. L. Picard 1.00 3 408 Armand Proulx 0.75 4 420 Joseph Guimont (Gilles) 0.75 5 452 Ernest T. Samson 0.50 6 423 Georges Proulx 0.50 7 466 Thomas Caron 0.50 247. Blouse pour dame, 1 415 Charles Boserets 1.25 2 424 Antonio Proulx 0.75 3 420 Jos. Guimont (Gilles) 0.75 4 408 Armand Proulx 0.50 248. Chemise pour homme, 1 445 Prosper Lord 1.25 2 428 Ovide Gagnon 1.25 3 516 Narcisse Morin, égl. 0.75 4 530 Amédée Gendreau 0.50 5 527 Mme Thomas Fournier 0.50 6 404 Joseph E. Létourneau 0.50 7 491 J. Ernest Samson 0.30 8 424 Antonio Proulx 0.30 250. Pantalon pour homme, 1 445 Prosper Lord 2.00 2 417 Mme Narcisse Blais 1.50 3 420 Joseph Guimont (G.) 1.00 4 491 Octave Guimont 0.75 251. Une jupe pour dame, 1 404 Joseph E. Létourneau 2.00 252. Une blouse pour dame, 2 410 Arthur Coulombe 1.50 253. Un habit d'été coton ou toile, 1 445 Prosper Lord 1.50 2 408 Armand Proulx 1.00 3 420 Jos. Guimont (Gilles) 0.75 4 536 Robert Bernatchez 0.75 5 423 Georges Proulx 0.50 6 452 Ernest T. Samson 0.50 7 487 Mme Ph. N. Michaud 0.50 254. Tapis tressé, catalogue, 1 535 Eugène Caron 1.50 2 410 Arthur Coulombe 0.75 3 491 J. Ernest Samson 0.75 4 462 Jos. A. Proulx 0.50 5 414 Mlle Véronique Couillard 0.50 6 466 Thomas Caron 0.40 7 424 Antonio Proulx 0.40 8 424 Antonio Proulx 0.40 9 410 Arthur Coulombe 0.30 10 511 Léger Thérèse 0.30 11 404 Jos. E. Létourneau 0.20 255. Un tapis de plancher, crochété, 1 455 Eug. G. Fournier 1.25 2 489 Mme Ph. N. Michaud 0.75 3 483 Georges Langlois 0.75 4 404 Jos. E. Létourneau 0.50 5 462 Jos. A. Proulx 0.40 6 412 Mme Jos. Samson 0.40 7 410 Arthur Coulombe 0.30 8 527 Adjuitor Bernatchez 0.30 257. Robe de nuit pour dame ou jeune fille, 1 415 Charles Boserets 1.25 2 449 Arémis Rousseau 0.75 3 483 Georges Langlois 0.75 4 414 Véronique Couillard 0.50 5 452 Ernest T. Samson 0.50 6 516 Narcisse Morin, égl. 0.40 7 529 Diogène Laberge 0.30 8 413 Jos. Caouette 0.30 258. Mouchoirs de fantaisie (trois), 1 414 Véronique Couillard 0.80 2 489 Mme Ph. N. Michaud 0.60 3 336 Placide Bernatchez 0.50 4 483 Georges Langlois 0.40 5 462 Jos. A. Proulx 0.40 6 467 Horace Lecomte 0.40 7 424 Antonio Proulx 0.40 8 410 Arthur Coulombe 0.40 9 445 Prosper Lord 0.30 10 412 Mme Joseph Samson 0.30 11 511 Narcisse Béchard 0.25 12 505 Hospice de Montm. 0.15 259. Une pièce murale, 1 436 Placide Bernatchez 0.50 260. Trois serviettes de toile, 1 414 Véronique Couillard 0.75 4 410 Arthur Coulombe 0.75 5 489 Mme Ph. N. Michaud 0.50 261. Trois sous-plats, 1 413 Jos. Caouette 0.80 2 410 Arthur Coulombe 0.60 3 428 Ovide Gagnon 0.50 4 449 Arémis Rousseau 0.50 5 423 Georges Proulx 0.40 6 408 Armand Proulx 0.40 7 424 Antonio Proulx 0.40 8 418 Jos. L. Picard 0.40 9 528 Robert Picard 0.30 262. Un sac à chaussures, à compartiments, 1 436 Placide Bernatchez 1.50 2 449 Arémis Rousseau 1.00

Sur la tombe de M. J. E. Fortunat Proulx

Grand'messes:

Mme J. E. Fortunat Proulx, MM. et Mmes Armand Proulx, Edmond Proulx, Alexandre Proulx, René Samson, Fortunat Proulx, Joseph Proulx, Aimé Marois, Laurent Delagrave, J. A. Narcisse Proulx, Mme A. J. B. Nofmand, M. et Mme Thomas Caron, M. et Mme Robert Proulx, M. Louis Proulx, M. Pierre Eugène Proulx, M. Théophile Proulx, M. et Mme Yves Nicole, la famille J. A. Tremblay, Mme Joseph Picard, M. et Mme J. Amédée Létourneau, M. et Mme Antonio Paré, Mme Vve Mathias Lilois, M. et Mme Paul Bernier, M. et Mme Philippe Béchard, la famille F. P. Pouliot, M. et Mme Léo Lynch, M. et Mme Ernest Pageau, J. L. Demers, Dr. et Mme L. D. Langlais, Dr. et Mme J. I. Pageau, M. Eugène Borchu, M. Jos. Osbair Fournier, MM. Julien Bouffard et Laurent Simouneau, personnel de l'Aide à la Jeunesse, personnel, Commission des Pensions de Vieillesse, M. et Mme Wencelas Nicole, Jeannine Marguerite, André et Pierrette Proulx, le personnel du Bureau spécial du Trésor Fédéral, L'Ho-

norable et Mme Adéard Godbout,

M. et Mme Ferdinand Gamache, Mlle Berthe Lavoie, M. Léopold Lavoie, M. Léopold Fortin, Dr. et Mme Ernest Prud'homme, le personnel du Service Fédéral de l'Inspection, M. et Mme Olivier Samson, M. Alexandre Béchard, Mme Napoléon Fortier et Mlle Marie Blanche Fortier, M. J. A. Sirois, M. Sylvio Blais, M. et Mme Eutrope Méthot, M. Louis Couillard, Mme Alexandre Proulx la famille J. Napoléon Bruneau, MM. et Mmes Donat Paquet, Louis Blanchet, René Paré, Mme Albert Alarie, M. et Mme Ancina Tardif, la famille Narcisse Morin, l'abbé Arthur Robert, M. et Mme Roger Dussault, M. et Mme Philippe Godbout, M. Thomas Samson, Mlle Philomène Létourneau, M. et Mme Laurent Fiset, M.M. et Mmes Édouard Nicole, Gérard Gaudette, J. A. Boudreau, Arthur Sasseville, L. Philippe Boulet, Charles Gagné, O. L. Tourchart, Robert Cloutier, Jean Anctil, Auguste Scott, Florian Champagne, Chrysogone Michaud, Dr. et Mme Charles Richard, Dr. et Mme Maurice St-Pierre, MM. J. Victor Dionne, J. Antoine Freve, Gérard Dubé, Paul Béchard, Gérard Godbout, la famille J. E. Fortunat Proulx, M. l'abbé Maurice Proulx, M. et Mme J. Gérard Delagrave, la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, M. Gérard Martineau, M. et Mme Léo Brown, M. l'abbé Laurent Nicole, le Personnel de l'École Ménagère, MM. J. E. Picard, A. C. Picard, Stanislas Picard, Marie Laure Marceau, J. E. Picard, A. C. Picard, Stanislas Picard, Marie Laure Marceau, M. Philippe Samson, M. Patrick Gaudreau, M. Charles Amédée Bernier, la famille Olivier Samson Dr. et Mme E. Maranda, la Commission des Pensions de Vieillesse et l'Office de l'Assistance aux Mères nécessiteuses, M. et Mme Emile Breton, la famille Olivier Marois, le notaire et Mme Geo Hebert, Mlles Lucille, Thérèse, Pierrette, Martineau, M. L. P. Goulet, Mme Emile Lamonde et famille, M. et Mme Charles Dubeau, M. et Mme Adjuitor Fortier, M. l'abbé Ed. James Cantin, Mme N. C. Cantin et famille, MM. et Mmes C. E. Bouchard, J. Rodolphe Cloutier, Maurice Cloutier, Capt. abbé Gérard Marchand, famille Adéard Nicole,

263. Une parure de fauteuils, 3 mo.

1 404 Jos. E. Létourneau 1.00 2 456 Placide Bernatchez 0.60 4 529 Diogène Laberge 0.50

264. Pantouffles avec semelles, pour dame

1 507 Léon Kirouac 1.00 2 460 Alexandre Fournier 0.60 3 485 Elyeude Carbonneau 0.60 4 410 Arthur Coulombe 0.50 5 527 Adjuitor Bernatchez 0.50 6 483 Georges Langlois 0.40 7 467 Horace Lecomte 0.40 8 424 Antonio Proulx 0.30 9 408 Armand Proulx 0.30 10 418 Jos. L. Picard 0.20

265. Une peinture à l'huile

1 414 Véronique Couillard 1.50 2 507 Léon Kirouac 1.00 3 495 Mme Joseph Buteau 0.75 4 462 Jos. A. Proulx 0.75 5 511 Narcisse Béchard 0.40 6 463 G. F. Fournier 0.40 7 492 Moïse Cloutier 0.50

266. Une peinture à l'eau ou au pastel

1 414 Véronique Couillard 1.25 2 477 Raoul Fournier 0.75 3 511 Narcisse Béchard 0.75 4 507 Léon Kirouac 0.50 5 458 Irène Poirier 0.50

267. Un dessin commercial

1 414 Véronique Couillard 1.50 2 511 Narcisse Béchard 1.00

268. — Cabanette pour oiseau

1 530 Amédée Gendreau 1.00 2 436 Placide Bernatchez 0.60 3 536 Robert Bernatchez 0.60 4 511 Narcisse Béchard 0.50

269. — Pain blanc

1 435 Wilfrid Laurendeau 0.75 2 517 Antonio Laberge 0.65 3 415 Charles Boserets 0.60 4 408 Armand Proulx 0.50 5 455 Eug. G. Fournier 0.40 6 428 Ovide Gagnon 0.35 7 467 Horace Lecomte 0.35 8 449 Arémis Rousseau 0.30 9 473 Adéard Bouffard 0.25

270. — Pain brun

1 435 Wilfrid Laurendeau 0.80 2 507 Léon Kirouac 0.60 3 517 Antonio Laberge 0.50 4 410 Arthur Coulombe 0.50 5 450 Mme Ad. Ladurantaye 0.40 6 533 Magloire Coulombe 0.40 7 423 Georges Proulx 0.40 8 424 Antonio Proulx 0.40

271. — 6 brioches au raisin

1 404 Jos.-E. Létourneau 0.75 2 408 Armand Proulx 0.65 3 413 J.-Ernest Samson 0.60 4 412 Mme Jos. Samson 0.50 5 459 Benoit Fournier 0.40 6 460 Alexandre Fournier 0.35 7 449 Arémis Rousseau 0.35 8 507 Léon Kirouac 0.30 9 428 Ovide Gagnon 0.25

272. — 6 biscuits à thé

1 431 J.-Ernest Samson 0.75 2 408 Armand Proulx 0.65 3 404 Jos.-E. Létourneau 0.60 4 423 Georges Proulx 0.50 5 424 Antonio Proulx 0.40 6 449 Arémis Rousseau 0.35 7 480 Adrien Morin 0.35 8 410 Arthur Coulombe 0.30 9 415 Charles Boserets 0.25

273. — Un gâteau blanc aux fruits

1 405 Ernest Guimont 0.80 2 418 Jos.-L. Picard 0.60 3 516 Narc. Morin, égl. 0.50 4 415 Charles Boserets 0.50 5 410 Arthur Coulombe 0.40 6 447 Eugène Gétu 0.40 7 467 Horace Lecomte 0.40 8 417 Narcisse Blais 0.40 9 445 Prosper Lord 0.30

274. — Un gâteau au chocolat

1 408 Armand Proulx 0.75 2 420 Jos. Guimont (Gilles) 0.60 3 489 Mme P.-N. Michaud 0.60 4 473 Adéard Bouffard 0.40 5 423 Georges Proulx 0.40 6 415 Charles Boserets 0.35 7 431 J.-Ernest Samson 0.35 8 418 Jos.-L. Picard 0.30 9 445 Prosper Lord 0.25

275. — 6 beignes

1 445 Prosper Lord 0.75 2 449 Arémis Rousseau 0.65 3 431 J.-Ernest Samson 0.60 4 492 Moïse Cloutier 0.50 5 412 Mme Jos. Samson 0.40 6 414 Véronique Couillard 0.35 7 405 Ernest Guimont 0.35 8 423 Georges Proulx 0.30 9 425 Onésime Blais 0.25

276. — 1 tarte aux pommes

1 408 Armand Proulx 0.75 2 404 Jos.-E. Létourneau 0.60 3 494 Jos. Delagrave 0.60 4 431 J.-Ernest Samson 0.50 5 425 Onésime Blais 0.40 6 435 Wilfrid Laurendeau 0.35 7 507 Léon Kirouac 0.35 8 495 Mme Jos. Buteau 0.30 9 473 Adéard Bouffard 0.25

(à suivre)

Messes Basses:

Famille J. Adolphe Bernier, M. et Mme Michel Pineault, l'abbé Joseph Diament, l'abbé Jean Luc Nicole, Mme Alfred Blanchet, M. et Mme Amédée Berger, Mlles Cécile et Jeanette Clément, Mgr W. Lebon, supérieur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, M. le Chanoine A. Fortin, directeur spirituel.

Messe privilégiées:

Dr Gustave Auger, Mlle Charlotte Cantin, Mme Astell Victoriaville, Jean Paul et Mlle Madeleine Michaud, M. et Mme Victor Gendron, Mlle Irène Bouffard, G.M.G., Mlle Marie Louise Collin, Mme P. E. Thibodeau, M. et Mme Jean-Baptiste Carpentier, M. et Mme Maurice Boulanger, M. et Mme Paul Vézina, M. et Mme de la Brogérie Fortier, M. et Mme St-Denis MacDonald, Mlle Simone Bousquet.

Messes-Messes, privilégiées:

Mlle Simone Vachon, M. l'avocat J. D. P. Vallée, M. l'abbé Alphonse Asselin, M. et Mme S. Bouffard, M. et Mme Jean Cloutier, M. et Mme Léon Lecompte, M. l'abbé Léonidas Castonguay, M. l'abbé Camille Mercier, M. l'abbé Paul Nicole, M. et Mme Maurice Proulx, la famille Alphonse Jean, M. et Mme Albert Sirois, M. l'abbé Paul Bernier, M. et Mme Louis Philippe Simouneau, Mme Vve Ludger Blais, M. et Mme Adjuitor Lecompte, M. Henri Louis Simouneau, Mme Georges Nadeau, M. Laval Raymond, M. C. A. Dion et fils, M. L. P. Corriveau, ptre, Mlle Hilariou Tardif, Mlles Jeanne et Régina Tardif, M. le juge Thomas Tremblay, MM. Charles A. Legendre, Alfred Legendre, Mlle Thérèse Legendre, J. Léonce Roberge, et Mme, Mme J. L. Montigny, M. et Mme Joseph Blais la famille Philippe Simouneau.

Messes Priviliégées

La famille Alfred Trempe, M. et Mme Henri Beaumont, Mme Paul Desrochers, M. et Mme L. A. Dupuis, M. René Fournier, la famille Angenard Picard, M. et Mme G. Thos Desjardins, M. et Mme J. Baptiste Godreault, M. Gérard Létourneau, M. et Mme Louis Gonzague Fortin, Congréganistes de l'Académie Commerciale, Québec, par F. Florent, Dr et Mme Honoré Nadeau, l'abbé Auguste Tardif, M. et Mme Edouard Brodeur, M. et Mme Edwin White, Mme Joseph Thibault, Benoit Morin, l'abbé L. P. Dancause, l'abbé Fernand A. Viel, Epiphane Thériault, la famille a aussi reçu un grand nombre de lettres et cartes de sympathies dont la liste serait trop longue à publier.

Messes Priviliégées

M. et Mme Maurice Jean, la famille Ernest Samson, M. Henri Lacoursière, M. et Mme Sylvio Nicole, M. et Mme Zotique Pouliot, M. et Mme Maurice Jean, la famille Ernest Samson, M. Henri Lacoursière, M. et Mme Sylvio Nicole, M. et Mme Zotique Proulx, M. et Mme Alphonse Létourneau, Mme Edouard Lamonde, Mlles Rachelle et Alexina Turgeon, Mlle Claire Pageau, M. J. Adélie Létourneau, M. Jos. R. Délie, Mlle Thérèse Tremblay, M. et Mme Wellie Demers, la famille Jos A. Proulx et l'abbé Armand Proulx, M. Louis Philippe Picard, M. Jos. Breton, M. et Mme Lucien Nicole, Mme Char' les Casgrain et Mme Maria Blais, Mlle Eliane Létourneau, Mlle Marcelle Legendre, M. Philippe Dupuis, M. Laurent Normand, M. et Mme C. E. Courchesne, Mme Jos C. Hébert et famille, M. et Mme Clément Rouleau, Mlle Cécile Lizotte, M. J. Ernest Lizotte, M. et Mme J. A. U. Paré, famille Philippe Nicole, M. Charles Normand, famille François Proulx, M. et Mme Charles Auguste Simouneau, M. J. Ernest Lésperance, M. Dollard Huot, M. et Mme Zéphirin Cloutier, Mlle Yvette Cloutier, M. et Mme Paul Carignan, M. et Mme R. Xavier Dionne, M. Dr J. R. Barril, M. et Mme Philippe Roy, M. et Mme Philippe Roy, M. et Mme Ernest Fiset, M. Maurice Fortin, Mlle Marguerite Hébert, Mlles Alice et Julie Eliodeau, Mlle Mariette Faron, M. et Mme J. F. Magnan, Mme D. Gagnon, Mlles Gertrude et Jacqueline Lemay, M. l'abbé Lucien Pageau, M. Edouard Boutin, la famille J. L. Delagrave, M. et Mme Wellie Paquet, M. et Mme J. E. Benoit, Mme Joseph Frteau, M.M. Fernand et Claude Delagrave, J. L. Foulanger, chef du Cabinet du Premier Ministre, Fernand Nicole, M. et Mme Albert Fournier, l'abbé J. W. Lémieux, M. l'abbé Wilfrid Dubé, M. l'abbé N. J. Proulx et Mlle Anna Proulx, la famille Fortunat Corriveau, Mlle Anselmie Thibault, M. et Mme Alphonse Labrecque, M. et Mme Maurice Cloutier, et Mlle Laurette Jean, la famille l'Alfred Blais, la famille Joseph Delagrave, Mme J. A. Tremblay, M. et Mme Ernest Proulx.

BUREAU LAFLAMME

M. et Mme Charles Aug. Vézina et leur bébé nous ont quittés pour aller demeurer à Chicoutimi. M. et Mme Philippe Lepage, M. Hector Lepage et leurs enfants étaient en visite à St-Paul dernièrement.

Mlles Lucie et Aline Bernier MM. Philippe et Delphis Beaumont, Théodule Bernier et P. Eug. Lepage étaient de passage à St-Paul, chez Mme Vve Pierre Talbot, il y a quelques temps.

Mlle Jeanne Létourneau, est allée la semaine dernière rendre visite à sa soeur Alice, qui est à l'École Normale de Lévis.

M. et Mme Gustave Beaumont, accompagnés de leurs filles Rose Alice et Jeanne de M. Maurice Chabot de Montmagny et de M. Roland Létourneau sont allés dimanche dernier à St-Prospier, rendre visite à leur fille Rév. Sr. Ste-Lucie.

Mlles Marie Ange et Laurette Chabot de Montmagny, étaient de passage à St-Pierre, dimanche.

SAINT-ADALBERT

Baptêmes:

Le 17 septembre, fut baptisé un fils, enfant de M. Roger Caron, et de Mme Yvette Hunter. Parrain et marraine M. et Mme Camille Caron grands-parents de l'enfant.

Le 21 septembre, un enfant de M. et Mme Charles Deschênes (Germaine Cloutier). Parrain et marraine, M. et Mme Georges Gamache, oncle et tante de l'enfant.

Sépulture:

Le 20 septembre, fut inhumé Constance, enfant bien-aimé de M. Alphonse Poitras, à l'âge de 9 mois et 9 jours.

Le 22 fut inhumée Hélène, fille de M. et Mme Alphonse Duval, à l'âge de 6 mois, à ces parents éplorés, nous offrons nos sympathies.

M. l'abbé Maranda, curé de St-Pamphile et son vicaire, M. l'abbé Dumont, vicaire, étaient au presbytère, le 21 du courant. M. et Mme Louis Félix Caron, de St-Pamphile, visitaient des parents dimanche à St-Adalbert.

KAMOURASKA

Baptêmes:

Joseph André, Philippe, Alphonse, né le 16 août, enfant de M. et Mme Ls. Philippe Paradis (née Cécile Pelletier) Parrain et marraine M. et Mme Adèle Pelletier de St-Pascal, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Gérard Langlois, née Bernadette Landry, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 22 août sous les prénoms de Joseph Robert, Roland, Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Lauzier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Alfred Landry tante de l'enfant.

M. Albert LaBrie, de Québec, était dans sa famille la semaine dernière.

M. et Mme Albert Martin, ainsi que Mlle Denise Martin, ont visité chez M. et Mme Rodrigue LaBrie, la semaine dernière.

Le 16 septembre a été baptisé Joseph, Réal, Louis, enfant de M. et Mme Charles Drapeau, (née Léa Tardif), Parrain et marraine M. et Mme Ernest Pelletier de St-Pascal, oncle et tante de l'enfant.

...Défendez vos foyers et vos droits! — Enrôlez-vous!

La patrie a besoin de VOUS. Enrôlez-vous!

Discours de M. Cottrelle, régisseur du pétrole

M. G.-R. Cottrelle, régisseur fédéral du pétrole, assistera au congrès et prononcera une conférence sur le problème de conservation de l'essence et de l'huile en temps de guerre, le 9 octobre, dernier jour de la réunion.

Le gouvernement fédéral, américain et les Etats de New York, de la Pennsylvanie et de l'Ohio y déléguèrent des ingénieurs qui parleront du problème routier que doivent résoudre les autorités de la république voisine.

On comprendra tout l'importance des projets de construction routière d'après-guerre en apprenant que le Canada compte 500,000 milles de routes, dont moins de trois pour cent seulement sont pavées et trente pour cent recouvertes de gravier, sans compter les 15,000 milles de routes municipales.

L'hon. Albert Matthews, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, inaugurera officiellement le congrès qui sera sous la présidence de l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la voirie de Québec, et président de l'Association canadienne des bonnes routes.



M. Guy Morin, avocat de St-Hyacinthe, président de la Fédération des Chambres de commerce des Jeunes de la province de Québec, qui présidera le congrès de cette association qui sera tenu les 4 et 5 octobre prochains, à St-Hyacinthe.

Au prochain congrès de la Fédération des Jeunes Chambres de la Province, qui sera tenu à St-Hyacinthe, les samedi et dimanche 4 et 5 octobre prochains et présidé par Me Guy Morin, les travaux suivants seront présentés:

- 1—Bonne entente entre les deux groupes ethniques du pays; 2—Les Jeunes et la guerre; 3—Problème des jeunes en Abitibi; 4—Jeunes du Québec et France d'aujourd'hui; 5—Assurance-chômage; 6—Organisation d'une Chambre de

## Une femme reconnaissante

Il nous a fait plaisir, dernièrement, d'entendre une mère de dix enfants dire que sans M. Duplessis ils ne seraient pas sur une terre.

C'est une famille qui vivait en ville, et qui est heureuse de vivre maintenant à la campagne. "Sans le crédit agricole," disait cette brave femme, "nous serions encore en ville." Et elle ajoutait que ça prend tout pour arriver au taux qu'ils ont à payer au crédit agricole, et que s'ils avaient à rencontrer les nouveaux taux de M. Godbout cela leur serait très difficile sinon impossible.

Nous avons déjà rencontré des gens qui avaient bénéficié d'un prêt agricole et qui prétendaient ne pas avoir été favorisés par personne, ne pas devoir aucune reconnaissance à personne. Pourtant il n'y a pas un seul bénéficiaire du crédit agricole à qui cela n'a pas été très avantageux.

Pour quelques uns ça été leur maintien sur leur terre, car ils étaient trop endettés pour pouvoir y rester. Pour d'autres cela a fait disparaître des soucis considérables, la préoccupation de créanciers craintifs qui voulaient retirer leur argent, la difficulté de rencontrer un taux d'intérêt plus élevé que le taux du capital et des intérêts à payer au crédit agricole, enfin tous les cultivateurs qui ont eu un crédit agricole y ont reçu l'aide la plus importante qu'ils n'avaient jamais eu.

Il serait très surprenant de savoir le nombre de familles qui sont actuellement sur une terre, grâce au crédit agricole, et qui, sans un tel prêt, n'auraient jamais été en mesure de s'acheter une terre, ou bien auraient été obligés tôt ou tard d'abandonner la terre qu'ils possédaient déjà mais sur laquelle des dettes étaient tellement élevées qu'ils n'arrivaient pas à payer les intérêts et les taxes ou bien encore n'arrivaient qu'à payer les intérêts.

Si on s'arrête un instant à penser à ce que représente pour un père de famille la terre sur laquelle il a vécu sur laquelle il a peiné, sur laquelle il a mis toutes les espérances qu'il nourrit pour l'avenir de ses enfants, le sien et celui de son épouse, tout cela, il n'y a que le cultivateur qui aime sa terre qui peut l'apprécier. C'est plus qu'un bien, c'est plus qu'une propriété, c'est toute une vie, et c'est tout un avenir.

C'est cela que le crédit agricole a conservé à des centaines et probablement des milliers de cultivateurs de notre province. Et il y a encore des gens qui sont d'avis que cela n'a pas été utile. Ils ne comprennent rien, ou bien, ce qui est encore pire, ils ne veulent pas comprendre.

Il y a même des gens qui n'auraient rien aujourd'hui sans le crédit agricole, et ils semblent ne pas comprendre qu'ils ont été aidés.

Avant les élections provinciales de 1939, un cultivateur du comté de Laval rencontrait un de ses amis avec qui il avait toujours différé d'opinion en politique. Il lui raconta qu'il avait toujours été libéral, mais qu'il devait trop au gouvernement Duplessis pour ne pas l'appuyer. Il était un père de 12 enfants qui devait \$8,000 sur sa terre, un montant qu'il n'aurait jamais été capable de payer. Il était sur le point d'abandonner sa terre. Un ami lui conseilla d'aller voir le Notaire Eugène Poirier, président de l'Office du Crédit Agricole. Il alla le rencontrer à son bureau à Montréal, et il lui expliqua qu'il venait de le voir mais qu'il ne s'attendait pas que sa demande soit accordée. Il était père d'une famille nombreuse, il était endetté à un point qu'il ne pourrait jamais payer ses dettes, mais il était un organisateur libéral dans sa paroisse, et il savait ce que cela comportait. Le notaire Poirier lui fit bien expliquer sa situation, et il lui dit de faire son application et que sa demande serait considérée. Quelques mois plus tard ce cultivateur fut aussi surpris que content d'avoir un prêt de \$6,000, ses créanciers ayant consenti un rabais de \$2,000 pour être payés. C'est pour ce bienfait le plus important qu'il pouvait recevoir, que ce cultivateur voulait montrer sa reconnaissance au gouvernement Duplessis. Un peu plus tard, il était un aussi farouche libéral qu'il l'avait été avant d'avoir un prêt agricole.

Ce n'est pas le seul qui a agit de cette façon. Ceci est inexplicable, mais ça explique au moins une chose, pourquoi les cultivateurs ont toujours été négligés par les gouvernements. Si les cultivateurs ne savent pas mieux que cela reconnaître le bien qui leur est fait, ça ne vaut pas la peine de les aider. Ceux qui chauffent leur partisanerie politique à blanc, et qui les portent ainsi à l'ingratitude sont ni plus ni moins que des lâches, car ils leur rendent un très mauvais service.

Qu'un homme tourne le dos à celui qui l'a aidé pour aller à celui qui a fait son possible pour empêcher l'autre de l'aider, c'est plus que de l'ingratitude, c'est de la bêtise.

On sait que les qualités du cœur sont une des attributions des femmes, surtout des mères, et si les femmes ont moins partisans que les hommes en politiques si elles se servent mieux de leur jugement, si elles laissent libre cours à leurs sentiments, cela diminuera probablement le degré de reproches que plusieurs font à M. Godbout d'avoir donné le droit de vote aux femmes.

Il m'a fait plaisir d'entendre la plus belle expression de reconnaissance que j'ai entendue jusqu'ici, au sujet du crédit agricole, de la bouche d'une femme, d'une mère de famille nombreuse.

## Pour détruire les parasites du foyer



No 7 - La Puce  
Redoutez ses piqûres

Pour leur malheur, les chiens et les chats exercent une puissante attraction sur ces infimes parasites qu'on appelle les puces. Il arrive souvent aussi que les puces quittent la toison du chien ou du chat pour se réfugier dans les tapis, les meubles, les tentes, les planchers et les caves. Seule la puce adulte pique ses victimes. Ses piqûres sont douloureuses et parfois graves de conséquences.

Pendant son cycle vital, la puce subit une métamorphose complète. Les œufs blancs et relativement gros, sont déposés sur le dos de l'animal adopté en pâture, ou enfouis dans la poussière accumulée dans les fentes du plancher. De l'œuf sort un ver minuscule; pendant une période variant entre une et cinq semaines, l'animalcule se nourrit de poussière organique, de sang séché, de poils, et il atteint ainsi un quart de pouce de longueur. La larve s'enferme ensuite dans un cocon, qu'elle quitte plus tard à l'état parfait.

Selon les conditions ambiantes, la puce met quelques semaines ou quelques mois à atteindre son complet développement. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver parfois infestée de puces une maison qui était pourtant restée longtemps inhabitée.

Vaporisez un bon insecticide domestique dans les chenils et sur la couche des animaux; répétez le traitement si nécessaire, car les bêtes redevennent facilement infestées. Désinfectez les chiens et les chats avec une bonne poudre insecticide — soit une poudre de derris ou de pyréthre desséché — selon la méthode recommandée par le manufacturier. Si l'on prend soin de protéger les yeux et le nez de l'animal, la poudre ne lui causera aucun inconvénient.

On recommande aussi parfois de baigner la bête dans de l'eau chaude à laquelle on ajoute de la créoline dans une proportion de deux à quatre cuillerées à table par gallon d'eau. Il faut, dans ce cas, museler l'animal pour l'empêcher de se lécher le poil. On enlève ensuite la créoline avec de l'eau claire et du savon après 10 ou 15 minutes.

Dans le cas des maisons sérieusement infestées, il faut recourir à la fumigation au gaz cyanhydrique, sous la surveillance d'un fumigateur expérimenté.

## CONSEILS DE SANTE

"A l'ouverture des classes, les hygiénistes insistent tout particulièrement sur l'importance de faire subir aux enfants un examen médical adéquat, ils conseillent également aux parents de ne pas omettre la visite au dentiste, car l'hygiène de la bouche joue un rôle primordial et prépondérant dans la vie humaine." Voilà ce que déclarait le ministre de la santé et du bien-être social, l'honorable Henri Groulx, en remettant aux membres de la tribune des journalistes un communiqué de son département touchant le soin avec lequel chacun doit entretenir ses dents.

Le grand médecin de l'antiquité Galien ne disait-il pas: "Tant que nos forces sont entières, nous résistons à tout; quand elles sont affaiblies, un rien les offense". C'est quand l'enfant se développe qu'il faut veiller sur sa constitution. Le rôle des dents est essentiel dans l'économie humaine. Les moindres troubles de la dentition peuvent avoir des conséquences très graves pour le futur adulte. Si vous voulez prévenir ces dangers, nous assurons les hygiénistes, vous devez conduire vos enfants chez le dentiste au commencement de chaque année scolaire. Il se peut que votre petite fille ou votre cher garçonnet ait une dentition parfaite; mais il se peut aussi que la terrible carie ait déjà causé certains ravages. En ce dernier cas, un prompt traitement préviendra l'expansion du mal.

Une toute petite cavité dans une dent est très souvent le point de départ d'un abcès douloureux. Une banale intoxication, une infection bénigne se transforme avec le temps, en une affection chronique souvent. Si vous avez de bonnes dents, vous mastiquerez bien et votre digestion sera cent fois meilleure. Qu'il s'agisse des adultes ou des enfants, l'importance d'une bonne dentition demeure toujours essentielle à la santé.



Je conserve ma jeunesse en prenant la Nourriture du Dr Chase  
Elle fournit l'énergie et la vitalité



Ce personnage sévère, sérieux comme un policeman, c'est l'auteur d'un livre mirobolant, "Le Party chez Piperleau", qui paraîtra prochainement aux Editions Bernard Valiquette. Ce livre d'un genre nouveau, contient trente contes humoristiques illustrés de photos amusantes et originales. L'auteur, M. Maurice Desjardins, est un jeune journaliste d'Ottawa, qui fut successivement garçon-livreur, expéditeur, publiciste, vendeur, etc., avant de publier son premier-né: "Le Party chez Piperleau".

## PENSEES CHOISIES

(Envoi d'un correspondant)  
Plus on réfléchit, plus on trouve que le bonheur est exclusivement un produit de la vie morale. Les conditions matérielles y contribuent sans doute comme la pluie et le beau temps augmentent la fertilité d'un sol mais le ciel ne peut rien sans le sol lui-même.

Jean Finot

La vraie morale est celle qui nous fait aimer la vie en nous persuadant qu'elle vaut d'être vécue. Et cette morale nous dit que le seul bonheur de l'homme est dans le déploiement de son énergie, la libre expansion de ses facultés créatrices.

Paul Brulat

Le savoir est de beaucoup la portion la plus considérable du bonheur.

Sophocle

Confiez vos impressions à notre journal

Entrez dans la bataille! Entrez-vous!

## COURRIER DE COUSINE BLANCHE

Le manque d'argent n'est pas une excuse pour négliger son charme.

Il n'est pas de jour où je ne trouve dans mon courrier des lettres nombreuses dans lesquelles des cousines se plaignent de ne pas avoir l'argent nécessaire pour leur permettre de soigner leur apparence. Or, s'il est évident que l'argent est une puissance dont on ne peut se passer, il ne faut pas, cependant, exagérer son importance.

Avec de l'argent on peut s'acheter les plus récentes importations en fait de robes, costumes, chapeaux, cela je le concède... Avec de l'argent on peut confier son corps ou son visage aux meilleures professionnelles du massage, fréquenter les salons de beauté les plus élégants où les services coûtent le plus cher... cela aussi je l'admets. Mais combien de femmes, ayant une très belle apparence, que l'on rencontre tous les jours, se payent de tels luxes? L'infime minorité, croyez-le bien. Ces femmes sont souvent des employées de bureau ou de magasin, ou de simples ménagères qui ont leur tâche quotidienne à accomplir, leurs responsabilités et qui ne disposent pas de fortes sommes pour soigner leur apparence et cependant elle sont aussi belles, aussi élégantes que les femmes qui portent des créations signées Paquin ou Callot soeurs et qui roulent dans leur Peerse-Arrow ou leur Rolls-Royce.

La raison pour laquelle mes cousines plus humbles peuvent acquiescer cette belle mine qui fait souvent l'envie de cousines plus riches, c'est qu'elles se donnent la peine d'étu-

der les moyens à leur portée pour soigner leur apparence. Car ce ne sont pas celles qui dépendent le plus qui obtiennent les meilleurs résultats. S'il existe des crèmes de beauté, dont le bocal, gros comme un blé, se vend cinq dollars, croyez-moi quand j'affirme que dans de tels cas vous payez au moins \$3.50 pour du BLUFF. En cherchant bien, en vous renseignant, vous pourriez vous procurer une crème tout aussi bonne pour guère plus qu'un dollar. L'autre jour je recevais la visite d'une dame qui, victime elle aussi de la dépression, avait fait une longue maladie à la suite de la ruine de son mari... Pourtant, personne à la voir, n'aurait cru qu'elle ne jouissait pas encore de la grande fortune qui avait été sienne avant la crise. Son costume n'était pas récent, mais, il avait été retouché pour le faire se conformer aux exigences actuelles de la mode... La beauté de son teint, l'élégance de sa coiffure, le soin apporté à soigner son apparence en faisait une "réelle reine de beauté"... et pourtant, je sais que le maigre budget dont elle dispose ne lui permet guère de faire des extravagances!

Si vous ne savez que faire pour améliorer votre apparence... sans pour cela vider votre bourse, demandez mes feuillets sur les sujets qui vous intéressent. Vous y trouverez nombre de recettes simples et peu coûteuses. Si vous voulez des produits tout préparés, exposez-moi votre problème et je serai enchantée de vous indiquer la crème, la gelée, l'artiele qui vous convient et qui, pour me servir d'une expression populaire "ne coûte pas les yeux de la tête".

J'ai publié, je le répète, toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains des cheveux, des yeux, le développement normal du buste, enlèvement des enlaidissements poils follets, la maigreur, l'obésité, etc., etc. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lequel (ou lesquels) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3c pour les recevoir dans une enveloppe cachetée discrète, qui ne révèle pas leur origine. Adressez simplement votre lettre à "Cousine Blanche", 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

## REFORMES

En raison de l'âpreté; qui caractérise presque toujours les débats au cours d'une controverse dont l'issue sera décidée par vote populaire, la raison et la logique cèdent souvent le pas à des procédés plus som-



maires pour obtenir les suffrages de ceux qui ne sauraient raisonner logiquement ou encore n'ont pas les loisirs nécessaires pour étudier eux-mêmes la question controversée.

La réforme dite de tempérance, telle que présentée au public par un groupe de partisans zélés dont l'enthousiasme a faussé le jugement, est un exemple frappant d'aberration mentale.

En réalité, on peut dire que l'attitude adoptée par les brasseurs, en présence du problème que pose la réglementation du commerce des boissons alcooliques, pourrait facilement se concilier avec les vues des réformateurs si ces derniers se laissent guider par un plus grand sens des réalités.

Ceux qui s'intéressent à la fabrication et à la vente de la bière admettent volontiers que leur commerce doit être soumis à une sainte et juste réglementation, mais ils ne veulent pas d'une législation qui, tout en ne réduisant pas la consommation, permet aux commerçants illicites de supplanter auprès du consommateur ceux qui font légalement la distribution de leur produit. Et ceci se produit inévitablement lorsque la prohibition est établie dans un pays ou même dans certaines parties de ce pays.

Pour illustrer plus clairement cette pensée, les brasseurs affirment que la prohibition ne se traduit pas par un mieux sensible du point de vue de la morale, et que les mesures qu'elle préconise sont par conséquent peu pratiques puisqu'elles ne produi-

sent pas le résultat désiré par les réformateurs.

On procède actuellement à des recherches scientifiques touchant cette dispute vieille comme le monde, et des découvertes récentes dans ce domaine montrent à l'évidence qu'une nouvelle attitude s'impose en face de ce problème si l'on veut obtenir des résultats appréciables et tangibles.

A l'heure actuelle, la bataille se poursuit inlassablement, enregistrant des hausses et des baisses, quelques progrès, et maints reculs, mais la vente des boissons alcooliques continue d'enregistrer une courbe ascendante.

Si étrange que cela puisse paraître à ceux dont le sens pratique semble annihilé par l'impérieux désir de procéder à une réforme, la hausse enregistrée par les ventes des boissons alcooliques n'indique pas nécessairement un abaissement de la moralité chez notre peuple. Avant de faire une pareille déclaration, il serait opportun de rechercher comment se répartit cette hausse entre les divers éléments qui composent la population de notre pays.

En résumé, on ne peut attendre rien de bon de la prohibition, et l'expérience des autres pays nous en fournit la preuve irréversible. Si nous voulons faire régner la tempérance, commençons par faire l'éducation du peuple, car la prohibition ou des mesures coercitives n'ont jamais atteint ce but et n'ont toujours fait qu'ajouter aux maux existants.

FRANCOIS P. GIGUERE



## La vie est gaie et distrayante à l'Hôtel WINDSOR...

Le va-et-vient incessant des voyageurs, les dîners-causeries et autres réunions qui s'y donnent, les bridges et un peu plus tard, à l'automne, les bals et autres soirées mondaines font du "Windsor" un endroit bien agréable pour les personnes, jeunes ou âgées, qui cherchent le repos dans la distraction.

Pour chasser "les papillons noirs", vous reposez l'esprit et vous distraisez, venez faire un séjour à l'Hôtel WINDSOR, cet automne et cet hiver.

## Hôtel Windsor

Rue Peel, près de la rue Ste-Catherine  
Face au Square DOMINION, Montréal  
Tél. Plateau 7181

## Connaissez-vous les réponses?

Voici quelques questions au sujet d'une industrie dont la prospérité vous concerne, vous et votre localité. A combien de ces questions pouvez-vous répondre? Posez-les ensuite aux membres de votre famille, à vos amis et à vos voisins.

1. Certains produits de l'industrie de la pulpe et du papier sont-ils affectés directement à des usages de guerre?
2. Le Canada expédie à l'étranger de fortes consignations de produits de l'industrie de la pulpe et du papier. Il exporte aussi du blé et de l'or. Lequel de ces produits lui rapporte le plus d'argent?
3. Existe-t-il une industrie en particulier qui soit la plus grande partie de ses progrès à celle de la pulpe et du papier?
4. Quelles autres industries bénéficient largement de la prospérité de la pulpe et du papier?

1. Oui, on emploie la pulpe pour la fabrication des explosifs, du papier pour envelopper les munitions et les aliments, des planches pour la construction des casernes. 2. Les produits de la pulpe et du papier; c'est même le papier-journal qui constitue notre meilleure source de revenus en dollars américains. 3. L'industrie de l'électricité. 4. Presque toutes les autres industries du Canada à cause des achats considérables d'articles et fournitures de toutes sortes par l'industrie de la pulpe et du papier — surtout nos lignes de bateaux et chemins de fer, nos mines, nos fermes et les fabricants de machines lourdes.

## L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Tel. 73  
**GEORGES HEBERT**  
 B.A., L.L.L.  
 NOTAIRE  
 64 rue de la Gare.

**NOTES LOCALES**

**A VENDRE**  
 Une grande maison en pierres, à 3 étages, située sur la rue St-Thomas, en plein centre de la Ville de Montmagny. Prix raisonnable et conditions faciles.

**J. OSCAR BLAIS,**  
 21, rue St-Thomas,  
 Montmagny  
 23-JNO

Le Rév. Père Richard, S.J., de Montréal, était, dimanche, l'hôte de sa sœur, Mme Hervé Gauvin.

Mme Adolphe Bernier, de Québec, a passé quelques jours à Montmagny, l'invitée de sa fille, Mme C. Rouleau.

Mme René Paré est actuellement en promenade à Trois-Rivières, chez son oncle, M. Zéphyrin Marchand.

**Prise d'Habit.**  
 Le 22 septembre, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec, Mlle Marguerite Gosselin, fille de M. et Mme Wilfrid Gosselin, de notre ville, a revêtu l'habit distinctif des SS. Augustines. Avec le costume religieux de la communauté, elle a reçu le nom de Soeur Ste-Berthe.

Parmi les personnes assistant à l'imposante cérémonie on remarquait, M. l'abbé H. Giguère, vicaire à Montmagny, aumônier de la J.-O. E. F., association dont Mlle Gosselin a été la présidente-fondatrice, M. et Mme Wilfrid Gosselin, parents de la nouvelle novice, MM. et Mmes Gerson Gosselin, Adj. Fortier, Raoul Boulanger, Ferdinand Gagnon, Mont calm Gagnon et Mlle Colette Fortier.

Nous prions la Rév. Soeur Ste-Berthe de bien vouloir accepter nos meilleurs voeux de persévérance.

M. et Mme Glidas Lebel, de Québec, Mme Vve David Lebel, de Ste-Perpétue, M. Elphège Paradis, de Hull, militaire à la Royal Air Force, sont venus rendre visite à la famille de M. Alfred Paradis.

**Feu Mlle Françoise Gaumont.**  
 La famille de M. Prudent Gaumont, de notre ville, vient d'être plongée dans le deuil par la mort d'une jeune fille, Mlle Françoise Gaumont, décédée mardi, le 23 septembre, à l'âge de 26 ans.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, à 9 hres.  
 La défunte laisse dans le deuil, outre son père, M. Prudent Gaumont, ses sœurs, Mlle Marguerite.

**TERRES A VENDRE.**  
 Il y a à vendre de belles terres en culture, de grande superficie, situées aux limites de la ville de Montmagny; avec maisons et granges en très bon état — roulant compris — à de bonnes conditions.

Pour tous renseignements, s'adresser à:  
**GEORGES HEBERT, notaire**  
 MONTMAGNY.  
 14-JNO

**CINEMA**  
**Hôtel de Ville**

Semaine prochaine:  
**Dimanche — Mardi**  
 L'EPERVIER  
 avec  
 Charles Boyer  
 Natalie Paly  
 Pierre-Richard Willm  
 Marguerite Templey  
 Sujet Spécial  
 "March of Time"

**Jeudi — Samedi**  
 U. S. NAVY  
 NORTH WEST  
 MOUNTED POLICE  
 avec  
 Gary Cooper  
 Madeleine Carroll  
 Paulette Goddard  
 Robert Preston

**Admission : . . . 35c**

Mme Réal Proulx (Irène) Milles, Marcelle et Jacqueline; ses frères: MM. Jean-Paul, Georges-Henri, Robert et Léandre Gaumont, sa belle-sœur, Mme Jean-Paul Gaumont et son beau-frère, M. Réal Proulx. Nous prions M. Gaumont et sa famille de bien vouloir accepter nos sincères sympathies dans cette nospicue sympathie dans cette

M. et Mme Amédée Thivierge, de Rivière du Loup, Mme Jos. DeBlois, de Thetford Mines, M. et Mme Oscar DeBlois, de Québec, étaient, dernièrement, en visite chez leurs parents, Milles Bélanger.

Mmes J.E. Lapointe et Arthur Paquet, de Québec, ont rendu visite à Mme J.L.A. Normand, le semaine dernière. Mme Lapointe est la mère de Mlle Marthe Lapointe, notre brillante artiste canadienne.

Mlle Blanche Deschênes, de Québec, et Mlle Corinne Deschênes, de St-Jean Port-Joli étaient, en fin de semaine, les invitées de leur tante, Mlle Hélène Deschênes.

M. Joseph Nicole est de retour d'une promenade de quelques jours à Saint-François, chez sa sœur, Mme Hermus Boulet.

M. et Mme Roland Painchaud et leurs enfants, de Valley-Jonction, sont venus passer le dimanche chez leur père, M. Jos. A. Proulx.

M. Adolphe Bélanger s'est rendu passer le dimanche à Québec, chez sa fille, Mme Jos. Laberge.

M. Jos. Lachaine s'est rendu à Québec et à l'Île-aux-Grues, à l'occasion du décès de son oncle, M. Georges Lachaine, décédé à Québec, à la fin de la semaine.

Mme Angus Anderson, de Kapuskasing, Ont., accompagnée de son fils, était en visite, cette semaine, chez Mme Emile Laberge, et autres parents.

M. et Mme Philias Caron, M. et Mme Roland Caron, du Cap St-Ignace, étaient au cours de la semaine, de passage à Montmagny.

M. et Mme Adéodat Blais, Milles Gertrude et Thérèse Proulx, ainsi que M. Lucien Proulx, tous de Québec, étaient, dimanche, les hôtes de M. et Mme Paul Girard.

**BAPTEMES**  
 Le 18 septembre, M. et Mme Jules Guimont (Jeanne d'Arc Rousseau) ont fait baptiser une fille: Marie-Céline-Thérèse-Jeanne d'Arc. Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Rousseau, grands-parents de l'enfant.

A M. et Mme Lionel Leclerc (née Simone Raymond) est né un fils, baptisé le 22 septembre, sous les noms de Joseph-Thomas-Benoit. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

**MARIAGE**  
 Mercredi, à 7.30 hres, M. Alexandre Caron, embouteilleur, épousait Mlle Anita Emond, fille de Mme Vve Eustache Emond, M. Alexandre Caron était le témoin de son fils, et M. Gérard Emond accompagnait sa sœur. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé F. DeVarennes, qui célébra aussi la sainte messe.

Nos voeux de bonheur.  
 Mlle Eliane Boulanger, de Québec, M. et Mme Eugène Olivier et leurs enfants, de L'Islet, ont passé quelques jours à Montmagny, à l'occasion du décès de M. Frédéric Boulanger, leur père.

M. et Mme Henri Bernatchez et leurs enfants, de Québec, Mlle Hélène Therrien, MM. J. Turcotte et René Bernatchez, de St-Patrice de

St-Patrice de Beauvillage, étaient, dimanche dernier, en visite chez M. Edmond Bernatchez.

Mme Philippe Guay, de Québec, M. et Mme Adolphe Beaumont, de St-David, sont venus assister au service anniversaire de M. et Mme Joseph Beaumont, qui a eu lieu lundi, à 8 hres.

**SAINT-ALEXANDRE**  
**MARIAGE**  
 Le 13 août, eut lieu à St-André, le mariage de M. Wilfrid Bérubé, fils de feu M. Elie Bérubé et de Dame Alma Aubut, avec Mlle Thérèse Ouellet, fille de M. et Mme Ernest Ouellet, de St-André. M. Paul Bouchard, de St-Roch des Aulnaies, servait de témoin à son beau-frère, tandis que la mariée était accompagnée de son père.

Le même jour, à St-Alexandre, a été bénie l'union de M. Jos.-D. Bélanger avec Mlle Marguerite Dumais, fille de M. et Mme Adolphe Dumais, M. Ad. Dumais servait de témoin à sa fille, tandis que M. Omer Bérubé servait de témoin à son neveu, M. et Mme Joseph-D. Bélanger iront résider à Val d'Or, Abitibi.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.  
**DECES**  
 Le 26 août, décédait Mme Amanda Boucher, épouse de M. J.-B. Boucher à l'âge de 77 ans. Ses funérailles eurent lieu le 29 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, un fils, Frère Albert Boucher, des FF. du S.-Coeur; ses filles: Emilia (Mme Arthur Dumont) de St-André, Yvonne (Mme Alfred Dionne); Milles Antoinette et Rose-Aimée, de St-Alexandre. Elle laisse aussi quelques frères et sœurs, petits-enfants, dont une religieuse en Afrique; neveux et nièces et un grand nombre de parents.

A cette famille éprouvée, nos sincères sympathies.  
 —Le 14, M. Pierre Viel a été éprouvé par l'incendie de son hangar, cuisine d'été et autres dépendances.

Malgré le fort vent qu'il faisait, les pompiers volontaires ont réussi à sauver les autres bâtisses avoisinantes avec l'aide des pompes à incendies. N'eût été de cela nous aurions à déplorer de plus grandes pertes.

La grange de M. Marquis, son voisin, était en danger, mais grâce à Dieu, les autres bâtisses ont été épargnées.  
 —Nous souhaitons la bienvenue à M. Montgrain qui est venu résider parmi nous.

**Communiqué**  
 L'inspecteur local d'assurance-chômage, M. Maurice Dion, a trouvé que certains aspects de la loi sur l'assurance-chômage ont l'air d'embarrasser les employés et il a essayé d'éclaircir ces points pour les lecteurs de "LE PEUPLE".

M. Dion nous dit la Loi offre une protection contre les méfaits du chômage pour 80 pour cent des employés canadiens. Les employés assurés qui perdent involontairement leur emploi recevront des paiements hebdomadaires sous forme de prestations d'assurance à même la Caisse d'assurance-chômage qu'ils ont contribué à créer au moyen de leurs cotisations.

Pour recevoir ces prestations, l'employé assuré doit verser des cotisations à la Caisse d'assurance-chômage pendant 30 semaines (ou 180 jours) au cours des deux années précédant sa demande de prestations. Par exemple, l'ouvrier qui a commencé à verser des cotisations le 1er juillet dernier et qui continue le versement de ses cotisations jusqu'au 27 janvier 1942 aura droit aux prestations à cette époque. Les paiements de prestations commencent après une période d'attente de neuf jours pendant lesquels l'ouvrier a été sans travail.

L'ouvrier assuré qui fait une demande de prestation d'assurance doit être capable et en état de travailler, mais incapable d'obtenir un emploi approprié. Cela ne veut pas dire que l'ouvrier est obligé d'accepter n'importe quel emploi. Par exemple, il peut refuser une offre d'emploi si ce n'est pas du travail dans son métier ordinaire, si on lui offre un salaire inférieur à la normale ou si on veut le faire travailler dans des conditions moins favorables que celles auxquelles il peut raisonnablement s'attendre, par rapport au salaire et aux conditions de travail de son occupation habituelle.

Un ouvrier n'est pas obligé d'accepter un emploi devenu vacant par suite d'un arrêt de travail causé par un différend de travail; un ouvrier peut également refuser une offre d'emploi dans son occupation habituelle si le salaire est plus bas ou les conditions moins favorables

que par entente entre employeurs et employés, ou à défaut d'entente, que le salaire et les conditions en usage chez les bons employeurs.

Les syndicats ouvriers ne font l'objet d'aucune distinction défavorable. Depuis de nombreuses années, les syndicats ouvriers recommandent l'adoption d'une loi sur l'assurance-chômage et accordent maintenant tout leur appui au nouveau plan. Un article de la Loi stipule que nul assuré ne sera déchu de ses droits aux prestations pour avoir refusé d'accepter un emploi, si en acceptant cet emploi il perdait le droit de devenir membre ou de continuer d'être membre d'une association, organisation ou union d'ouvriers.

En conclusion, M. Dion a déclaré que la Loi sur l'assurance-chômage n'était aucunement une mesure conçue à la hâte. Les associations d'employeurs et d'employés ont été consultées avant l'adoption de la Loi et ceux qui ont préparé le projet de loi ont puisé grandement dans l'expérience de la Grande Bretagne et d'autres pays pour préparer une loi qui est juste en même temps pour les employeurs et les employés.

**SAINT-PAMPHILE**  
**BAPTEMES**  
 Le 7 septembre, fut baptisé Joseph-Léonard-Marcel, fils de M. et Mme Irène Vaillancourt. Parrain et marraine: M. et Mme Léonard Vaillancourt, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, fut baptisée Marie-Rose-Lucille, enfant de M. et Mme Gérard Pelletier. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Leclerc.

Le même jour également, fut baptisée Marie-Aimée-Gisèle, enfant de M. et Mme Médéric Avoine. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Bourgault, oncle et tante de l'enfant.

Le 8, fut baptisée Marie-Anne-Raymonde, enfant de M. et Mme Gérard Moreau. Parrain et marraine: M. et Mme Victor Bérubé, grands-parents de l'enfant.

Le même jour, fut baptisée Marie-Marthe-Jeanne, enfant de M. et Mme Pamphile Blanchet. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Bte Dubé, oncle et tante de l'enfant.

Le 8, a également été baptisé Joseph-Alphonse-Gilla, enfant de M. et Mme Jean-Bte St-Pierre. Parrain: M. Raymond St-Pierre; marraine: Mlle Laurette St-Pierre, frère et sœur de l'enfant.

Le 14 sept., fut baptisé Joseph-Gilles, enfant de M. et Mme Ernest Leclerc. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Thiboutôt oncle et tante de l'enfant.

**VA ET VIENT**  
 M. Hosanna Jean, de Ste-Perpétue, était en notre localité, ces jours derniers.

M. et Mme Eudore Leclerc, de St-Isidore, sont en visite chez leur frère, M. Zotique Leclerc et chez M. Amédée Pelletier.

M. et Mme Honorius Chouinard sont allés aux funérailles de leur cousine, Mme Fortin, de St-Jean Port-Joli, le 20 du courant.

Mme Calixte Bélanger, ainsi que M. et Mme Léonce St-Pierre, de St-Jean Port-Joli, étaient en visite chez M. Aug. Leclerc, dimanche dernier.

**SAINT-PAUL du Buton**  
**MARIAGES**  
 Les mariages suivants ont été célébrés dernièrement:  
 M. Louis Blais, fils de M. et Mme Joseph Bais, à Mlle Rose-Anna Gagné, fille de M. Philippe Gagné et de Mme Gagné, décédé, de Ste-Lucie de Beauvillage.

M. Ernest Lemelin, fils de M. et Mme Laurent Lemelin, à Mlle Blanche-Eva Chabot, fille de M. Albert Chabot et de Mme Chabot décédée.

M. Alcide Morin, fils de M. et Mme Charles Morin, à Mlle Gracia Langlois, fille de M. et Mme Albert Langlois, de Ste-Apolline.

Dernièrement, a été célébré dans l'église d'Acton-Vale, le mariage de Mlle Alexandrine Langlois, fille de M. Xavier Langlois, de notre paroisse, à M. Pelchat, fils de M. et Mme Diogène Pelchat, d'Acton Vale, autrefois de St-Paul.

Nos meilleurs souhaits de bonheur à tous ces nouveaux époux.

**BAPTEMES**  
 M. et Mme Ovide Tanguay, née Alida. Boivin, un fils Joseph-Georges. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Tanguay, de Ste-Apolline, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Irène Adam, née Vénérique Lizote, une fille baptisée sous les noms de Marie-Réjeanne. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Côté, cousins de l'enfant.

La peau des mains comme celle



*La Guerre a prouvé la Valeur*

**de MELCHERS CROIX D'OR**

EN interdisant l'importation des gins de Hollande, on a fait ressortir la valeur d'un genièvre canadien qui possède toute la qualité... la saveur... des gins importés. Melchers a ce goût spécial des gins de Hollande... Distillé entièrement des meilleurs grains canadiens sous la surveillance des représentants du gouvernement canadien... bien vieilli... il s'élève au sommet de qualité qu'un "Gin" doit avoir en vertu de la "Loi des Aliments et Drogues" du Canada. Rien d'étonnant que Melchers soit un gin imbattable! Goûtez-y... à l'avenir, vous n'en voudrez pas d'autre!



**GIN melchers CROIX D'OR**  
 Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville

Porteuse: Mlle Henriette Lizotte, tante de l'enfant.

Nos félicitations.  
 M. et Mme Napoléon Collin ainsi que M. et Mme Albert Collin nous ont quittés pour aller demeurer à Montmagny.

MM. Fernand Gagné, Paul Boulet et Paul-Maurice Adam, du camp militaire de Montmagny, étaient, dimanche, de passage dans leur famille.

**COURRIER DE COUSINE BLANCHE**

La beauté des mains

Pour la beauté, la main est expressive autant que le visage. C'est probablement pourquoi un nombre grandissant de femmes s'inquiètent davantage de l'apparence de leurs mains. Dans un pays comme le nôtre, où nous comptons peu d'oisives, la plupart des femmes doivent faire une certaine somme de travail — soit des travaux ménagers, soit des travaux de bureau, de magasin ou d'atelier. Or, le travail est hostile à une main blanche, douce et unie et surtout à la beauté des ongles. C'est pourquoi, il faut prendre des soins tout particuliers de ses mains si on veut assurer leur élégance.

Or me demande souvent une méthode pour amincir le bout des doigts. On obtient d'excellents succès en les faisant tremper le soir, dans du collodion riciné. On conserve tout la nuit la cuirasse ainsi formée, que l'on nettoie aisément, le matin, à l'éther sulfurique. Les ongles se trouvent bien, aussi, de ce traitement, à la fois aseptique, blanchissant et fortifiant.

Les gros doigts, en massue, en battants de cloches, en baguettes de tambour ou déformés, sont justifiables de massages faits avec des pomades.

La peau des mains comme celle

**ARPENTAGE**  
**ROBERT DORVAL**  
 Arpenteur - Géomètre  
 Etablissement de ligne — Bornage — Subdivision et cadastre de lots — Certificats — Lignes de limites, etc.  
 Bur. et Rés.: Ave. des Erables — Tél.: 214  
 MONTMAGNY

du visage peut être normale, trop sèche ou trop grasse. On soigne donc les mains selon l'état de sa peau. Règle générale, on soigne des mains en les lavant avec de l'eau tiède — jamais chaude — et un bon savon. On masse ensuite la peau avec la même crème dont on se sert pour la figure. Les personnes ayant la peau grasse, devraient, le soir au coucher, bien faire pénétrer dans la peau des mains une bonne crème au citron. Une telle crème a pour effet de blanchir la peau tout en agissant comme astringent. Les personnes ayant la peau normale ou sèche, devraient utiliser avant de se coucher, une bonne crème vitaminée. Dès que vous avez complété un travail apte à vous abîmer les mains, ne manquez jamais de faire usage d'une bonne crème.

Ayez toujours à votre portée une moitié de citron, pour détacher les mains, de même que pour blanchir la peau et nettoyer les ongles. Après le lavage de la vaisselle ou autre travail apte à sécher ou à durcir la peau, frottez les mains avec de l'huile d'olive ou de la crème vitaminée. L'application de crème empêche les mains de gercer, mais si, par suite de négligence à observer cette simple méthode préventive, on y remédie en les lavant dans un mélange d'eau tiède avec de la farine de blé-d'Inde et du sa-

von de castille. Après lavage on enduit ses mains d'huile d'olive. Les mains rougies se soignent avec la lotion que j'ai déjà indiquée la recette comportant du camphre et de la glycérine.

Mes lectrices désireuses de se procurer mes feuillets sur les soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; sur l'excès d'embonpoint ou de maigrir, sur les poids et mesures normaux, sur le développement normal du buste, la suppression des enlaidissants poils follets, etc. n'ont qu'à en faire la demande en adressant votre lettre à "Cousine Blanche" 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Ces feuillets qui ne comportent que des avis tout à fait désintéressés et pas une ligne de publicité vous sont adressés discrètement contre l'envoi d'un timbre de 3c pour chacun. C'est un véritable service de renseignements que notre journal met à votre disposition.

Cousine Blanche  
 C'est la nuit qu'il fait bon de croquer à la lumière. — E. Rostand.  
 Ecoutez beaucoup — parle peu — écrit encore moins.  
 Proverbe hindou  
 La femme est faible et la force lui plait.  
 Toulougeon

**Infirmières en service actif**



Un groupe d'infirmières de guerre, sur le point de passer en service actif, sont passées ce matin au quartier général militaire à Montréal où elles ont posé pour le photographe de la "Patrie". Première rangée, de g. à d., les "lieutenants" Kathleen MacLeod, Marguerite Hawkesworth, Marguerite Smith, qui dirige le groupe, Erna Murray, Jean Blenkhorn; en arrière, de d. à g. les "lieutenants" "Billie" Bell, Délia Quéllet et Jean Rayworth.